

En page A 2

Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

6e année No 194

Jeudi, 24 mai 1979

24 pages 25 cents

Vote de grève

Les syndiqués d'Alcan se sont prononcés

JONQUIÈRE (AB) — Tout le monde y était. On chahutait, on critiquait, on désapprouvait fortement et vivement. Mais les silencieux étaient nombreux.

Les silencieux, les plus vieux, ont écouté attentivement sans exprimer leur avis trop ouvertement. Ils l'auraient fait au cours de la nuit,

mais secrètement.

En effet, c'est hier soir que les 8.000 travailleurs de l'Alcan au Québec étaient appelés à répondre à l'invitation des dirigeants syndicaux de la FSSA, quant à l'opportunité de voter en faveur de la grève.

Il était difficile, hier soir, au mo-

ment d'aller sous presse de prévoir l'issue véritable de ce vote, qui sera sans doute connue au moment où vous lirez ces lignes. Difficile, parce qu'une bonne partie des travailleurs présents à l'assemblée d'hier soir à Jonquièrre n'ont exprimé leur avis, ni par les cris, ni par les applaudissements. Il

va sans dire que l'ambiance était quand même électrisante et le climat étouffant. Pancartes à la main, d'un air décidé et combatif, plusieurs d'entre eux ont exprimé leur mécontentement.

Certains ont souligné le rapport évident dont ils profitent cette année, après avoir été invités par leur président, M. Jean Halley à profiter du marché, tout comme les travailleurs de la construction l'ont fait lors de la construction de Terre des Hommes et du chantier olympique. Parce que, déclarait M. Halley, Alcan réalisera "au-delà de \$400 millions de bénéfices nets en 1979 et \$1 milliard deux cents millions au cours des trois prochaines années".

Chiffres qui ont fait bondir les syndiqués quelques minutes après que leur leader ait affirmé que la compagnie ne peut satisfaire à la demande et qu'elle ne renouvelle aucune commande depuis quelques mois déjà. "Il faut donc profiter du marché. C'est en 1979, ou après n'essayons plus", a conclu M. Halley.

Quelques minutes avant d'aller aux urnes, les syndiqués ont permis à leur exécutif de procéder à un emprunt de \$3 millions à la Fédération des caisses d'entraide économique du Québec en cas de grève et de besoin. Ils ont accepté par ricochet une hausse de leurs cotisations syndicales.

Les offres de l'Alcan en page A 2



VOTE DE GREVE — C'est hier soir que les 8.000 travailleurs de l'Alcan au Québec, membres de la FSSA étaient appelés à prendre un vote de grève. On

aperçoit ici les travailleurs de Jonquièrre, à la première assemblée de 19h30. Ils étaient environ 2.500. (Photo Réal Tremblay)

sports

Défilé coupe Stanley

Les Montréalais rendent hommage à leurs champions, les Canadiens de Montréal.

En page B 1

sommaire

— Annonces classées	B 10
— Bandes dessinées	B 8
— Bourse	A 9
— Bridge	B 8
— Cinéma	A 10
— Décès	B 11
— Finances	A 8
— Horoscope	B 8
— Mots croisés	B 8
— Mot mystère	B 8
— Patron	B 10
— Sports	B 1
— Télévision	A 10

Un mode d'épargne supérieur. Nos certificats de dépôt garantis.

10 1/4% Intérêt annuel. Période de 3 ans.

TRUST GENERAL DU CANADA

Laval Fortin, l'homme d'affaires de l'année



HOMME D'AFFAIRES DE L'ANNEE — M. Laval Fortin, d'Alma, à droite, a été désigné hier, l'homme d'affaires de l'année par le Rendez-vous de l'homme d'affaires.

Il est ici en compagnie de son épouse, Denise, et du président du Rendez-vous de l'homme d'affaires, M. Gaston Vachon.

(Photo Paulo Rousseau)

Texte et autre photo en page A 3

Clark ne fera pas d'alliance

par Donald Charette

EDMONTON (PC) — Le nouveau premier ministre du Canada, M. Joe Clark, considère qu'il a reçu un mandat clair pour gouverner et il n'entend pas conclure d'alliance avec un tiers parti même si son gouvernement est minoritaire.

M. Clark a clairement indiqué hier à l'occasion de sa première conférence de presse en tant que chef du gouvernement qu'il dirigerait le pays comme s'il avait obtenu la majorité des sièges à la Chambre des communes.

"Nous avons le mandat de gouverner", a-t-il dit. "Le pays a gaspillé trop de temps en raison de l'incertitude qui entourait les élections. J'espère que les autres partis donneront la chance au courage et nous permettront d'introduire nos politiques au Parlement."

Il a repoussé par la même occasion toute possibilité de tractation

avec les néo-démocrates ou les libéraux. Il a d'ailleurs mentionné hier qu'il est désappointé du fait que les Québécois n'aient pas suivi le mouvement dans les autres provinces.

Le véritable casse-tête se pose au niveau de la représentation francophone du cabinet. Incidemment, la majorité des questions hier à la conférence de presse ont porté sur ce dilemme que doit affronter le chef tory.

M. Clark a répété qu'il y aura plusieurs ministres du Québec parmi son conseil des ministres et il recourra à des nominations au sénat pour y parvenir. Il a reconnu que cette façon de procéder risque de provoquer du ressentiment chez les députés de l'Ontario et de l'Ouest et qu'il est essentiel pour lui d'effectuer une percée au Québec.

Il existe des limites pratiques à cette procédure, devait-il souligner, mais il tentera de compenser



Joe Clark

avec les néo-démocrates ou les libéraux. "Si je contacte MM. Fabien Roy ou Ed Broadbent, devait-il préciser, ce sera uniquement pour les féliciter de leur réaction et sans aucune autre intention."

La démarche de son gouvernement sera donc celle qu'il a préconisé tout au long de sa campagne: convocation de la chambre à la fin de septembre ou au début d'octobre, à un discours du trône suivie d'un budget.

M. Clark se donne dix à quinze jours pour annoncer la composition de son cabinet.

Il a réaffirmé qu'il convoquera une conférence des premiers ministres avant le référendum québécois afin de démontrer aux gens de cette province qu'il est possible de mettre fin à l'impasse constitutionnelle.

En ce qui concerne la société Petro-Canada, un des chevaux de bataille durant la campagne, le chef conservateur a réitéré son intention de la démanteler.

Un groupe de spécialistes sera mis sur pied d'ici deux ou trois mois afin d'évaluer les actifs de cette société de la Couronne et de proposer les façons de les revendre à des citoyens canadiens afin de transformer Petro-Canada en une compagnie privée.

Le cabinet et le Québec

Le peu d'appui récolté par son parti au Québec demeure l'épine au pied du nouveau premier ministre du Canada.

certaines absences par une grande influence au cabinet ou dans les hautes sphères de la fonction publique.

Entre-temps, le nouveau premier ministre contactera des personnalités québécoises pour donner une dimension francophone à son gouvernement. En réponse à une question, il a indiqué qu'il consultera les leaders d'opinion du Québec, y compris M. Claude Ryan.

A ce sujet, M. Clark a noté qu'une des raisons de la faiblesse de son parti tient au fait qu'il n'y a pas de parti conservateur provincial au Québec. Il verrait d'un bon oeil la création d'une telle formation politique mais il estime que le désir doit provenir des Québécois eux-mêmes et non de la direction du parti.

La transition

M. Clark a quitté Edmonton hier et se retirera pour quatre jours à Jasper avant de regagner Ottawa dimanche.

D'ici là, le premier ministre aura des discussions avec le secrétaire du Conseil privé, M. Michael Pitfield, le principal conseiller de M. Trudeau, afin de prendre connaissance de tous les dossiers qui ont été préparés dès le déclenchement des élections.

Ce n'est qu'après quelques jours de travail... à l'abri des regards indiscrets... dans un coin retiré... que débutera la véritable passation des pouvoirs qui fera de M. Clark le véritable premier ministre du Canada.

ANALYSE

Laval Gagnon révèle que l'appui au Parti libéral ne s'est pas accru dans la région.

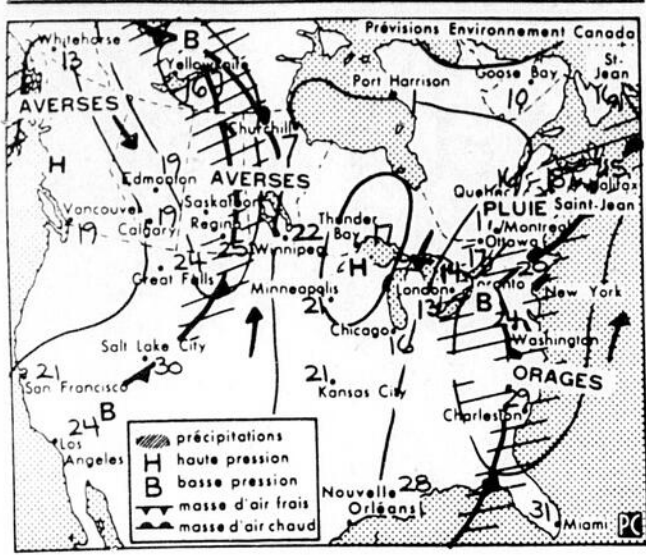
En page A 5

REACTIONS

- Marcel Lessard accuse la presse.
- Pour Lévesque, il s'agit d'un vote familial.
- Fabien Roy ne veut pas entendre parler de coalition.
- Biron louange le Parti conservateur.

En pages A 3 et B 5

météo



prévisions

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions de la météo émises par Environnement Canada pour aujourd'hui avec un aperçu pour vendredi.

Ontario, Trois-Rivières, Drummondville et Montréal; nuageux avec des averses et vents modérés. Maximum, de 14 à 16. Vendredi: peu de changement.

Québec, Rivière-du-Loup et La Malbaie: nuageux avec quelques averses et vents modérés. Maximum, de 12 à 14. Vendredi: nuageux et frais.

LAC-ST-JEAN et SAGUENAY: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum, de 12 à 15. Vendredi: ensoleillé avec passages nuageux.

Baie-Comeau, Sept-Îles, Basse-Côte-Nord et Anticosti: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum, de 12 à 15. Vendredi: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum, mercredi de 14 à 16.

dans le monde

TORONTO (PC) — Températures enregistrées dans quelques villes d'Amérique du Nord et quelques endroits de villégiature.

	Min.	Max.
Vancouver	14	20
Victoria	10	19
Edmonton	7	27
Calgary	6	27
Regina	4	21
Winnipeg	2	15
Churchill	-3	15
Toronto	9	17
Kingston	7	16
Ottawa	8	15
Montréal	8	19
Québec	3	20
Fredericton	3	23
Saint-Jean, N.-B.	5	18
Moncton	3	22
Halifax	8	15
Charlottetown	6	19
Saint-Jean, T.-N.	8	18
New York	14	15
Washington	19	26
Tampa	23	29
Miami	27	31
Orlando	20	32
Los Angeles	16	23
San Francisco	13	21

marées

SEPT-ÎLES — La marée sera haute à 1h00 (2m.9cm) et elle sera basse à 7h30 (.3cm). Elle sera haute à nouveau à 13h40 (2m.4cm) et basse à 19h25 (.4cm).

PORT-ALFRED — La marée sera haute à 2h10 (5m.5cm) et elle sera basse à 8h40 (.4cm). Elle sera haute à nouveau à 14h40 (5m.0cm) et basse à 20h45 (.6cm).

CHICOUTIMI — La marée sera haute à 2h20 (5m.1cm) et elle sera basse à 19h50 (.6cm). Elle sera haute à nouveau à 14h50 (4m.6cm) et basse à 21h45 (.8cm).

Important écart entre les offres patronales et les demandes de la FSSA

par Andrée Brassard

JONQUIERE — C'est enfin hier soir que les 8,000 travailleurs de l'Alcan au Québec, membres de la Fédération des syndicats du secteur Aluminium (FSSA), ont pris connaissance des offres salariales de la multinationale. Le dévoilement de ces offres était attendu depuis fort longtemps. En voici donc les grandes lignes. Mais, à la lecture des données qui suivent, il importe de garder en tête que les offres patronales s'échelonnent sur trois ans, alors que la FSSA réclame un contrat de deux ans.

Globalement, l'écart entre l'offre patronale et la demande syndicale pour la première année atteint \$1.13 l'heure et 22 cents la deuxième année. Pour la troisième année, aucune comparaison n'est possible. En deux ans, de 1979 à

1981, la FSSA réclame une augmentation globale de \$2.93. Pour trois ans, Alcan offre \$2.39 dont \$1.62 au cours des deux premières années.

Le salaire moyen versé à l'expiration du contrat atteint \$7.59 l'heure en moyenne. Selon les demandes syndicales, le salaire global moyen se situerait à \$10.52 à l'expiration d'un contrat de deux ans. L'offre patronale stipule que le salaire moyen versé à la fin de la troisième année serait de \$9.98 une hausse de 31,5 pour cent. Ces données incluent la clause d'indexation, qui ne correspond nullement aux attentes de la FSSA.

Indexation

Quant à l'indexation, la FSSA réclame 56 cents l'heure d'augmentation, en supposant que le coût de la vie

connaisse une hausse de huit pour cent. La compagnie offre l'indexation pour la deuxième et troisième années du contrat seulement, si le coût de la vie dépasse sept pour cent et pour l'ex-cédent seulement.

En supposant encore une hausse de huit pour cent de l'indice du coût de la vie, la proposition patronale signifie 7 cents d'augmentation l'heure pour la deuxième année et une augmentation similaire pour la troisième année. Rien pour 1979-80.

Or, selon les informations obtenues par la FSSA, l'indice du coût de la vie ne devrait pas dépasser 7,5 pour cent au cours de ces années. Si cette projection (non vérifiée) se concrétisait, l'offre de la compagnie ne donnerait presque rien.

Augmentations inégales

A l'analyse détaillée des offres, on remarque que les hausses consenties par Alcan sont inégales pour les électriciens et journaliers, à la deuxième et troisième années du contrat. Ces deux groupes de salariés ne touchaient évidemment pas les mêmes salaires. Mais, dans l'offre patronale, l'écart d'augmentation atteint 35 cents l'heure en faveur des électriciens pour les deux dernières années.

Autres

La compagnie refuse d'accéder aux demandes syndicales sur le revenu maladie, les horaires de travail, les vacances et congés, à l'exception des salaires appelés à siéger comme jurés. Quelques gains sont accordés au chapitre du fonds de pension et du régime de retraite.

Service d'ambulance

Une décision du conseil met le feu aux poudres

LA BAIÉ — Les membres du conseil de La Baie ont trouvé un moyen légal pour offrir un service d'ambulance dans le secteur. Une résolution en ce sens a fait sursauter le président du Comité action populaire, M. Roger Mallette, qui prétend que le conseil est dans l'illégalité.

En fait, la ville subventionnait au cours des cinq dernières années la firme d'ambulances Imbeault de La Baie par l'entremise des dames auxiliaires. La subvention était de \$15,000. En janvier, les dames auxiliaires ont cessé d'agir comme intermédiaires.

Avec la résolution entérinée hier soir à la séance du conseil la municipalité procédera maintenant par achat de services. Un appel d'offres sera lancé mais on prévoit que l'ambulancier Imbeault souscrira au taux le plus bas. On estime qu'à \$15,000 par année, il n'en coûte pas cher à une municipalité pour repérer un service d'ambulances.

C'est au moment de la période de questions que le président du CAP a fait une sortie. Il a accusé les membres du conseil d'agir dans l'illégalité depuis plusieurs années. Il a même avancé que le comité irait en Cour

pour contester cette procédure du conseil. Le président Mallette soutient qu'une municipalité n'a pas le droit de subventionner que ce soit par des moyens légaux détournés d'une entreprise privée.

La discussion s'est animée rapidement et malgré les explications du conseiller Claude Richard, le président du Comité action populaire n'a pas changé d'attitude.

En fait, le conseil est unanime sur le fait de garder un service d'ambulance à La Baie et évidemment il ne veut pas payer trop cher.



UN BLESSE — Un motocycliste a subi des blessures hier, vers 13h15, après que son véhicule eût fait une embardée à l'angle Alma et de l'Université, à Chicoutimi. Il semble qu'une fausse manoeuvre du conducteur soit à l'origine de l'accident. Hier, la police ne connaissait pas la gravité des blessures causées. C'est M. Magella Savard, de la rue Chopin à Chicoutimi, qui conduisait la moto.

Intégration scolaire

A Belle-Rivière de décider

ALMA (SC) — Deux commissions scolaires locales sur trois se sont maintenant prononcées dans le même sens sur le délicat sujet de la représentation des territoires sur un éventuel nouveau conseil des commissaires unifiés. A Alma, on fait l'unanimité sur une formule de compromis qui prévoit que les secteurs Nord et Sud peuvent compter sur six représentants chacun, alors qu'Alma aurait sept commissaires sur les 19 du nouveau conseil éventuel. A Delisle, on a opté majoritairement pour une position semblable, prenant pour acquis que l'on ne devait pas compromettre l'intégration scolaire pour cette question de représentativité, selon les indications fournies par un porte-parole de cette commission scolaire locale.

Des la semaine prochaine, les commissaires de la locale Belle-Rivière prendront une position officielle sur le sujet.

Si ils optent pour la formule mise de l'avant à Alma et Delisle, l'intégration pourrait alors s'amorcer. Si Belle-Rivière dit non à cette formule, il ne pourrait y avoir d'intégration, et le territoire Lac-Saint-Jean compterait encore quatre commissions scolaires, dont une régionale. Hier soir, on a rescindé une résolution adoptée en début de mai, et qui prévoyait sept commissaires dans chacun des secteurs Nord et Sud, et cinq représentants d'Alma. Cette formule avait été adoptée majoritairement par le conseil de la régionale, mais aurait été carrément refusée par Alma. D'où les discussions d'hier soir.

En plus des négociations locales, déjà difficiles, du budget substantiel déjà adopté avec \$613,000 de dépenses non subventionnées, et des problèmes courants, l'intégration reste au coeur du débat politique à la régionale du Lac-Saint-Jean.

Nouvelle convention collective à l'Auberge des Gouverneurs

CHICOUTIMI (CP) — Les 65 employés de l'Auberge des Gouverneurs, à Chicoutimi, et leur employeur ont signé dernièrement une nouvelle convention collective.

Ces salariés appartiennent à la Fraternité canadienne des cheminots, section locale 525, affiliée au CTC. Ils versaient avant octobre 1978 leurs cotisations à une autre association, l'Union des hôtels, motels, cabarets, section locale 31. Ils ont commencé à négocier avec leur employeur une nouvelle convention après ce changement d'aléance et les parties ont réussi à s'entendre sur une convention débutant le jour de sa signature, soit le 9 mai 1979 et dont l'éché-

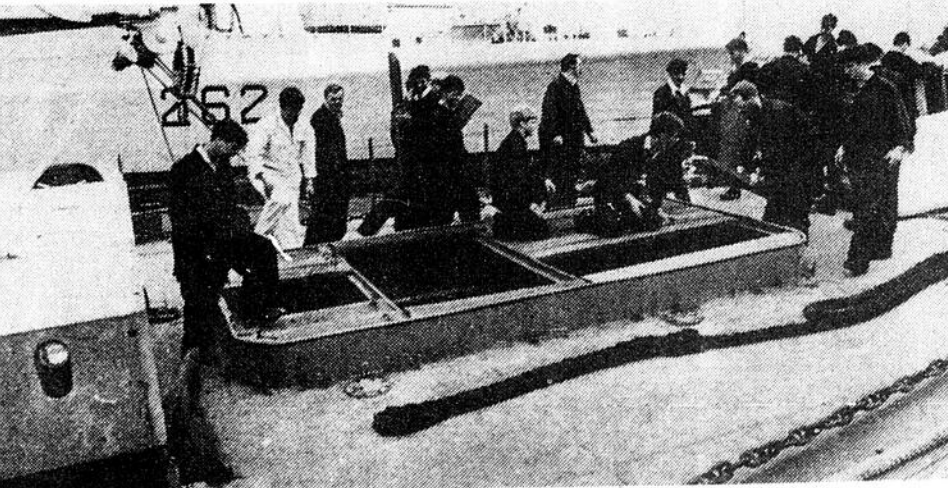
ance est prévue pour le 8 mai 1982. Une autre filiale de la même compagnie, l'Auberge des Gouverneurs, à Sept-Îles, a signé pour sa part une nouvelle convention collective le 19 février.

Bill Saguenay

QUÉBEC (PC) — Les viles de Jonquière et de Chicoutimi ne seront pas obligées de tenir dimanche prochain une consultation de leurs électeurs sur la question du regroupement des deux villes en vue de la formation de la nouvelle ville Saguenay.

Un projet de loi déposé hier à l'Assemblée nationale donne au Conseil métropolitain du Haut-Saguenay le pouvoir de dé-

cider si cette consultation doit avoir lieu, et à quelle date elle doit être tenue. Ce projet de loi porte le numéro 32.



IMPORTANTE SAISIE — Des membres des Forces armées canadiennes s'affairent à décharger les cales du cargo Samarkanda qui contenait quelque 30 tonnes de marijuana d'une valeur estimée à \$50 millions sur le marché noir. (Photolaser PC)

30 tonnes de pot saisies

VICTORIA (PC) — Vingt ressortissants étrangers ont été accusés mercredi en Cour provinciale à la suite d'une opération policière de grande envergure effectuée sur la côte ouest de l'île de Vancouver et qui s'est soldée par la saisie de plus de 30 tonnes de marijuana valant plus de \$50 millions sur le marché noir.

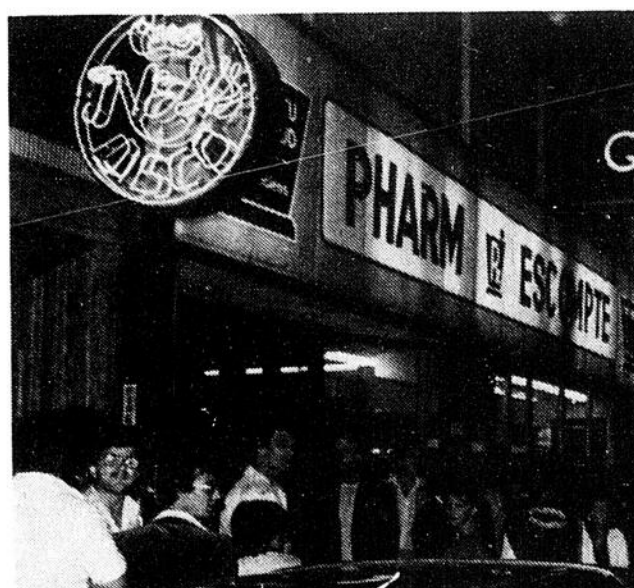
Tous ces individus, soit trois Américains et des citoyens de Porto-Rico, de Costa Rica et de la Colombie ont été accusés d'avoir importé de la marijuana au Canada, de même que de possession de cette drogue dans le but d'en faire le trafic.

Les accusés comparaitront de nouveau lundi pour enregistrer leurs plaidoyers.

A l'aube mardi, 50 policiers fédéraux armés jusqu'aux dents et 300 militaires ont convergé vers

l'anse Sydney à 250 kilomètres au nord-ouest de Victoria.

Le destroyer d'escorte HMCS Qu'Appelle a participé à l'opération et ramené la marijuana à Victoria mercredi.



SPECTATEURS — Des centaines de personnes s'étaient massées à l'entrée de la discotheque pour assister à l'événement. (Photo Paulo Rousseau)

Spectaculaire vérification

(JH)Les badauds de la Racine en ont eu plein la vue hier soir, vers vingt-deux heures, alors qu'une quarantaine de policiers tant de la Sûreté municipale de Chicoutimi, de la Sûreté du Québec et de la GRC, ont effectué une vérification dans une discotheque à la mode de Chicoutimi.

La police a affirmé que l'opération avait pour but de faire respecter les normes de la municipalité concernant le nombre de personnes admissibles dans un endroit public. Quelque 303 clients ont été expulsés de cette discotheque d'une capacité de 163 places. Pendant la vérification d'usage, personne n'a été arrêté.

Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AVE LABRECQUE, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE

316, avenue Labrecque, Chicoutimi, Qué. Tel. 545-4480

Président du conseil d'administration et éditeur Jean-Guy FAUCHER

Président-directeur général Gaston VACHON

Directeur de la rédaction Denis TREMBLAY

Redacteur en chef-éditorialiste Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information Bertrand GENEST

Chef des nouvelles Marcel RIVARD

Alma et les environs 662-7829
St-Félicien et les environs 679-3832
Sans frais interurbains Abonnement et service à domicile 545-4664
Petites annonces classées 545-4895

Chef de pupitre Charles-J. GAUVIN

Directeur des ventes Paul BERGERON

Directeur de la publicité Jean TREMBLAY

Directeur de la mise en marche à la circulation Jean BELAND

Directeur du tirage Jean-Louis LAVOIE

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de La Presse Canadienne qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse, Associated Press et Reuter et de CONPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.



Dépôt légal Bibliothèque Nationale du Québec Courrier de la deuxième classe (no 3213).

Le QUOTIDIEN TARIF D'ABONNEMENT

LIVRAISON PAR PORTEUR \$1.40 par semaine

Dans les dépôts \$0.25 la copie

PAR LA POSTE Saguenay-Lac-St-Jean

3 mois \$22.00
6 mois \$42.50
1 an \$80.00

Autres régions au Canada
6 mois \$60.00
1 an \$115.00

Pays étrangers
6 mois \$80.00
1 an \$150.00

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire. No d'enregistrement 3213.

Dépôt légal. Bibliothèque Nationale du Québec.

Marcel Quenneville O.D.

OPTOMETRISTE
VERRES DE CONTACT
2 BUREAUX
152 est. Racine, Chicoutimi

543-4363

CENTRE CLINIQUE D'ARVIDA
512, de l'École, Arvida

548-4663



JEAN-CLAUDE GERVAIS

BUR.: 549-5161
RES.: 549-2794

PLAN ENREGISTRÉ D'ÉPARGNE RETRAITE ASSURANCE-VIE ASSURANCE COLLECTIVE RENTE À INTERET GARANTI 5 ANS



La Mutuelle du Canada
393 est. rue Racine, Chicoutimi



HEUREUX ET DECUS — Heureux d'avoir été élus avec une majorité impressionnante, les trois députés libéraux, Gilles Marceau, Marcel Lessard et Marcel Dionne étaient quand même déçus de la déconfiture de leur parti au plan canadien. Ils étaient hier les invités du Cercle de presse du Saguenay.

Campagne électorale

Lessard critique le travail fait par la presse saguenéenne

par Laval Gagnon

CHICOUTIMI — Etalant le verdict sans équivoque de l'électorat, autant dans le secteur d'Alma que dans celui de Chicoutimi-Nord, l'ex-ministre de l'Expansion économique régionale, Marcel Lessard, a sévèrement critiqué, hier, au Cercle de presse du Saguenay, le travail de la presse saguenéenne au cours de la campagne, l'accusant en substance d'avoir créé de mauvaise foi un faux suspense sur ses chances de réélection dans sa circonscription.

Visiblement très amer, M. Lessard s'en est particulièrement pris à la dernière livraison de l'hebdomadaire Progrès-Dimanche qui

concluait que le ministre, en raison du redécoupage de la carte électorale (addition du secteur Nord de Chicoutimi), et d'un mécontentement à son endroit, était loin d'être assuré d'une réélection.

Pour M. Lessard, l'incident est symptomatique de la tendance de la presse du Saguenay à dénigrer les "gars du Lac-Saint-Jean", presse qui n'a pas "digéré" la nomination d'un ministre du Lac-Saint-Jean, selon lui.

Il a ajouté que dans la campagne électorale, cette attitude qui se manifeste dans les nouvelles, les chroniques et commentaires des media saguenéens, qui véhiculent la ma-

ajorité de l'information régionale, était d'autant plus grave que dans sa propre ville, Alma, le travail de la presse était mineur, avec "un petit poste de radio" où l'information était négligeable, et un hebdomadaire "truffé de PO".

"Vous avez bâti un suspense, vous vouliez ma défaite, mais la population vous a rejetés aussi", a déclaré M. Lessard.

"Vous êtes collés sur la scène régionale, c'est vous qui informez la population. Si vous n'avez pas réussi à déceler la vérité, cela prouve "vos préjugés très forts contre moi", a-t-il dit.

Néanmoins heureux

Néanmoins, M. Lessard,

ainsi que les députés Gilles Marceau et Marcel Dionne se sont dit heureux de leur élection, même s'ils déploieraient tous, bien sûr, la perte du pouvoir libéral.

M. Marceau a l'intention de poursuivre ses efforts dans l'avancement des dossiers régionaux, et envisage son nouveau rôle de député de l'Opposition, de la même façon que ses collègues: comme un défi.

Le député de Jonquière se pose quand même des questions à propos de la déconfiture de son parti ailleurs au Canada, mais particulièrement en Ontario, qui, dit-il, a joué des facteurs gouvernementaux depuis quelques mois.

Beaucoup plus à l'aise que ne l'a laissé voir la propagande électorale qui a précédé son élection, M. Marcel Dionne a fait part de son intention de s'attaquer au plus tôt aux dossiers qui concernent son comté. Il entend aussi intensifier l'action de l'organisation libérale et accroître le militantisme.

Enfin, M. Lessard a attribué la défaite libérale à une foule de facteurs (ressac anti-francophone, usure du pouvoir, etc.), mais s'est dit convaincu que le parti reprendra le pouvoir avant longtemps.

Surplus financier de plus de \$8,000

CHICOUTIMI (CF) — Le Conseil métropolitain du Haut-Saguenay a complété l'exercice financier 1978 avec un surplus financier de tout près de \$9,000.

La firme de vérificateurs chargée de préparer le bilan a présenté le fruit de son travail mardi, lors d'une réunion régulière de l'organisme.

Au total, les revenus, exclusivement composés de subventions du gouvernement du Québec et des quote-parts des municipalités membres, ont atteint \$109,555. Les dépenses se sont élevées à \$100,583.

L'année précédente, le Conseil métropolitain avait complété l'exercice avec un déficit légèrement supérieur à \$5,000, ce qui portait le déficit accumulé à un peu plus de \$12,000.

Une subvention gouvernementale de redressement a permis de combler ce déficit.

Le budget du Conseil métropolitain sert essentiellement à défrayer les coûts de confection du schéma d'aménagement et ceux de l'administration inhérente au fonctionnement de l'organisme.

Au cours de la réunion de lundi, les membres du Conseil métropolitain ont aussi mandaté la firme d'urbanistes Reynald Gagnon & Associés pour exécuter l'étude sur l'habitation, qui fera partie du schéma d'aménagement.

On consent un budget de \$30,000 pour l'exécution du travail, qui devra être terminé à l'intérieur d'un délai de quatre mois.



PLUSIEURS PERSONNALITES ont participé, hier, au dévoilement du nom de "l'homme d'affaires de l'année au Saguenay-Lac-Saint-Jean" et, sur la photo, on reconnaît, dans l'ordre, Mme Georgette Georgiev, du Commissariat industriel de la ville d'Alma et ancienne présidente du Conseil de presse du Québec, M. Jean-Eudes Bergeron, directeur général de la Fédération régionale des caisses populaires, Me Jean Morency, homme d'affaires d'Alma, et, bien sûr, l'homme d'affaires de l'année, M. Laval Fortin.

(Photo Paulo Rousseau)

L'homme d'affaires de l'année: Laval Fortin

ALMA (SC) — Un homme d'affaires d'Alma, M. Laval Fortin, a été promu, hier, au rang de "géant du développement économique régional", en obtenant le titre de "l'homme d'affaires de l'année au Saguenay-Lac-Saint-Jean".

Refusant de prendre pour lui seul ce qu'il considère comme un insigne honneur, et "un poids nouveau à porter", M. Fortin a tout de suite rendu hommage aux équipes de travail qui l'entourent dans les entreprises, privées ou communautaires, dont il fait ou a déjà fait partie.

Ses amis et ses collaborateurs sont unanimes: Laval Fortin possède trois qualités fondamentales pour réussir, soit le goût du risque, la détermination, et l'esprit de travail. Son esprit d'équipe est également mis en relief par ceux qui ont commenté la réussite de "bâtisseur chevronné".

Rendez-vous

Comme le veut la jeune tradition, le Rendez-vous de l'homme d'affaires se déplace dans la ville du récipiendaire pour souligner son mérite. C'est donc dans la salle de l'hôtel de ville d'Alma que le président de cette corporation, M. Gaston Vachon de Chicoutimi, a rendu hommage au sens de la discipline du lauréat de 1979. On cite également une chronique économique récente qui contenait ces propos flatteurs à l'égard de M. Laval Fortin: "...représente le portrait-type de l'entre-

preneur autodidacte qui a réussi à s'illustrer tout en faisant progresser sa ville, son milieu, sa région".

L'histoire de la réussite de M. Fortin est en effet empreinte d'humilité, puisque ce dernier a été tour à tour journalier, bûcheron, menuisier, puis contremaître en construction. Il avait quitté l'école après le cours élémentaire, pour subvenir aux besoins familiaux. M. Fortin était né à Hébertville-Station en 1929. Sa famille compte cinq enfants.

Passé intense

Lancé en affaires avec un capital de \$3,000, en 1957, "fruit de la vente de sa maison construite par les soirs", M. Fortin a fondé une entreprise qui porte son nom et qui compte maintenant environ 300 employés. On ne compte plus ensuite les entreprises auxquelles il participe. M. Fortin a tâté également de la politique municipale, comme conseiller d'Alma, "une ville que j'aime, dont les structures de développement sont efficaces".

Le nouveau lauréat présidera la semaine intensive d'activités de la corporation du Rendez-vous de l'homme d'affaires, au Musée du Saguenay, à compter du 18 juin. Son prédécesseur, M. Alfred Hamel, lui remettra alors l'emblème honorifique. Les autres récipiendaires depuis 1974 sont dans l'ordre: Jean-Paul Tremblay, Jacques Gagnon, J.-A. Tremblay, Lorenzo Brisson, Alfred Hamel.

Manège militaire

Dans le comté de Jonquière

CHICOUTIMI (LG) — S'il faut en croire le député Gilles Marceau, le "nouveau" manège militaire sera érigé dans le comté de Jonquière.

M. Marceau, qui était hier l'invité du Cercle de presse du Saguenay en compagnie de ses collègues Dionne et Lessard, a affirmé que ce dossier était sur le point d'aboutir en faveur de son comté.

Le terrain sur lequel sera érigé la bâtisse serait même déjà choisi et M. Marceau a laissé entendre qu'il s'était gardé de parler du manège militaire pendant la campagne électorale.

On sait que la bâtisse est convoitée par le milieu chicoutimien. Hier, les déclarations de M. Marceau n'ont suscité aucune réaction apparente chez le nouveau député de Chicoutimi, Marcel Dionne.

En lock-out depuis mai

Les employés de Berfec acceptent leur premier contrat de travail

SAINT-DAVID-DE-FALARDEAU (AB) — En lock-out depuis le 3 mai, les quelque 100 employés CSN de la scierie Berfec de Saint-David-de-Falardeau, ont accepté hier le contenu de leur premier contrat de travail, dans une proportion de 84 pour cent.

Reunis en assemblée générale en après-midi, les employés n'auront cependant que ce matin une idée précise quant à un règlement final, l'issue de ces négociations demeurant encore incertaine. En effet, le principal négociateur syndical faisait état des nombreux revirements de la partie patronale dans ce dossier. On sera donc assuré d'un règlement lorsque l'employeur aura

signé l'entente intervenue précédemment.

Améliorations

Les clauses normatives sont jugées satisfaisantes par le comité de négociation qui notait cependant la faiblesse des offres à incidence monétaire. Quoique les hausses salariales consenties représentent 26,2 pour cent d'augmentation à la signature et 5,3 pour cent de plus en janvier, le salaire moyen demeure de \$5,25 l'heure. Cet aspect du contrat fera cependant l'objet d'une nouvelle négociation l'an prochain.

On enregistre par ailleurs des

gains satisfaisants ou normatifs. La semaine de travail passe de 45 à 43 heures. Le régime de vacances, les congés fériés, les primes de nuit et de disponibilité et autres, comportent de nombreuses améliorations.

Assurance-chômage

Le syndicat estime que ce lock-out résulte d'un manque d'approvisionnement en bois dont souffrait l'entreprise. L'employeur aurait donc dû effectuer des mises à pied, estime le syndicat. Raison pour laquelle il a l'intention de se battre pour que ses membres retirent les prestations de l'assurance-chômage.



Claude Carrier

Financement des jours western

par Laurent Tremblay

DOLBEAU — La campagne de financement des Dix Jours western de Dolbeau devrait rapporter \$25,000, pour lui permettre la tenue de son festival annuel.

M. Claude Carrier, président de la corporation, a indiqué hier aux journalistes que l'on avait modifié la formule du cocktail-bénéfice pour la remplacer par un grand tirage, qui aura lieu le 16 juin à la Grange western lors d'une soirée de danse.

\$25,000 seront attribués à quelque 57 gagnants. Il n'y aura que 5,500 billets en vente à \$10, chacun. M. Carrier a fait remarquer que cette formule augmenterait les revenus tout en permettant d'atteindre plus de gens par la vente de billets à prix abordables.

Pour sa part, le responsable de cette campagne, M. Jacques Perron, a mentionné que l'organisation sur le plan local et dans le secteur était complétée et que plus tard on tentera de faire une distribution régionale. Soulignant que la Corporation des dix jours voulait se rapprocher de plus en plus de la population, il s'est dit très optimiste sur le succès de cette campagne.



ACCEPTATION DES OFFRES — Une soixantaine des 100 employés de la scierie Berfec ont accepté les offres patronales hier après-midi dans une proportion de 84 pour cent. Ils sont en lock-out depuis le 3 mai.

N'IMPORTE QUELLE VOITURE

Chaque journée additionnelle au prix régulier valable seulement pour fin de semaine, minimum trois jours.

À PARTIR DE:

Sears

Location D'Autos

Centre de distribution autorisée

Budget

LOCATION D'AUTOS ET DE CAMIONS

Pour réservations appeler

Aéroport de Bagotville

677-2720

78, rue Price ouest

545-8320

commentaire

Le Sud menace le papier journal canadien

L'industrie canadienne des pâtes et papiers a remonté la pente au cours des dernières années et ses usines, au Saguenay-Lac-Saint-Jean comme ailleurs au pays, tournent à plein régime.

Mais, contrairement au secteur de



gabriel berberi

l'aluminium, la nouvelle période de prospérité des producteurs de papier journal au Canada pourrait se terminer d'ici peu. Evidemment, les gouvernements d'Ottawa et de Québec ont voté d'importants crédits pour permettre aux entreprises de pâtes et papiers de moderniser leurs installations tout en accroissant le rythme de fabrication.

Toutefois, il faut se demander si l'aide financière offerte par l'Etat afin de soutenir l'une des grandes industries essentielles à la nation, puisqu'elle demeure l'un des principaux piliers de l'économie, n'arrive pas trop tard, quand on feuillette les rapports en provenance du Sud des Etats-Unis.

C'est en effet cette région de l'Amérique du Nord qui menace le plus sérieusement, et à brève échéance,

l'industrie canadienne des pâtes et papiers. Dans une édition du mois de décembre 1978, l'hebdomadaire Financial Times, de Toronto, laissait clairement entendre, statistiquement à l'appui, que le Sud américain pourrait bien devenir, d'ici dix ans, le principal fournisseur de papier journal au monde!

Plusieurs régions du Canada, à commencer par le Saguenay-Lac-Saint-Jean, où les pâtes et papiers procurent le plus grand nombre d'emplois industriels, en incluant l'exploitation forestière et le domaine des matériaux de construction, risquent d'être gravement pénalisées par cette nouvelle concurrence.

Certains chiffres sont inquiétants. Par exemple, d'ici 1981, la capacité de production de papier journal dans la région des Etats-Unis comprise entre la Virginie et le Texas, s'accroîtra de 650,000 tonnes. Il s'agit principalement de quatre projets commandant des investissements globaux de \$750 millions. Après leur réalisation, les fabriques de papier journal dans quatorze Etats du Sud seront en mesure de produire environ trois millions de tonnes par année.

On sait que la capacité de l'industrie canadienne se chiffre présentement par 10 millions de tonnes, et que la moitié de celle-ci provient d'installa-

tions industrielles se trouvant au Québec.

Diverses sociétés américaines sont particulièrement responsables du progrès sans précédent de l'industrie des pâtes et papiers dans le Sud américain. La compagnie Boise Cascade construit une usine d'une capacité de 180,000 tonnes par année en Louisiane. Une entreprise rivale, Bowater, a mis en chantier une papeterie ayant une capacité annuelle de 140,000 tonnes au Tennessee. En Georgie, trois puissants éditeurs ont formé un consortium, la Southeast Paper Co., pour implanter une fabrique de papier journal d'une capacité théorique de 155,000 tonnes.

D'autres grandes entreprises d'édition font de même. Ainsi, Dow Jones Co. Inc. et Washington Post Co. projettent une usine en Virginie qui pourrait produire uniquement pour satisfaire les besoins de leurs publications à grand tirage, quelque 175,000 tonnes de papier journal par année.

Tous ces projets, qui porteraient un dur coup à l'industrie canadienne des pâtes et papiers, devraient être complétés en 1981. En somme, de plus en plus d'éditeurs américains tentent d'appliquer la formule profitable de Time Inc., laquelle possède tout un réseau d'usines, où elle s'approvisionne

en matières premières requises pour l'impression de ses nombreuses revues et livres, entre autres.

Au cours des dernières années, le marché du Sud des Etats-Unis est devenu graduellement de moins en moins attrayant pour les exportateurs canadiens de papier journal. Néanmoins, les ventes de papier journal canadien dans cette région demeurent très importantes: un million de tonnes par année, ce qui représente une valeur de \$350 millions.

Décidément, l'industrie canadienne des pâtes et papiers, avec l'appui des pouvoirs publics et des syndicats, devra mettre les bouchées doubles au cours des mois qui viennent pour ne pas se faire damer le pion par le Sud américain. Dans ce territoire au climat enviable (ce qui explique l'actuelle explosion démographique), un arbre arrive à maturité après 20 ans; à cause de la froidure, il faut trois fois plus de temps à nos épinettes pour y parvenir...

parole aux lecteurs

Elles font appel au CEV

Chicoutimi, le 9 mai 1979
M. Denis Gaudreault, D.G.
Centre d'entraînement
à la vie
rue du Cénacle
Chicoutimi, P.Q.

Monsieur,
Nous avons été heureux d'apprendre récem-

ment que l'institution que vous dirigez est en train de prendre des orientations nouvelles.

Notre plus grand désir est d'attirer votre attention sur la clientèle qui n'atteint pas les services du CEV et qui pourtant en aurait tout autant besoin.

L'une de nous est la mère de deux enfants déficients qui ont toujours été gardés à la maison.

Après de terribles efforts et comme par miracle, l'une des deux a été admise à Capsag, il y a bientôt cinq ans et depuis, l'unique support qu'elle a

eu est venu des éducateurs de Capsag. En passant, ils sont merveilleux.

Que cet événement ait été pour nous un réconfort, il ne règle pas tout! Et combien de parents dans notre cas se débattent dans des difficultés continues et presque sans nom, demandant et cherchant des supports qu'ils ne trouvent nulle part.

Pour nous parents, qui gardons nos enfants dans le milieu naturel (foyer) depuis leur naissance, nous avons dû faire face à des situations problèmes qui jusqu'à maintenant nous ont demandé beaucoup de volonté et de courage, et ce, sans avoir recours à des services publics.

Nos enfants ayant atteint entre 15 et 23 ans, nous avons aujourd'hui encore plus besoin de services tels que: le dépannage, lors de vacances ou d'événements imprévus (maladie, etc.) des personnes-ressources pour nous aider moralement au moment où le besoin se fait sentir (pas trois mois plus tard).

Il faut ici expliquer tout le rituel auquel nous devons nous soumettre pour réussir à faire garder seulement une journée, on nous passe de Caif à Pilate (CSS ou CA) pour finir à ne pas toujours être acceptés.

Ce que nous demandons est simple et réalisable, nous voulons un service qui réponde à un besoin important des parents.

Un enfant en institution coûte de \$50.00 à \$60.00 par jour. Nous vous demandons d'établir un équilibre pour nous la minorité négligée. A notre humble avis, ce sont des services auxquels nous avons droit.

Jeannine Truchon,
365, Sagard,
Chicoutimi, P.Q.

Colette Rhoads,
718, rue du Stade,
Chicoutimi, P.Q.

reurs ne se reproduisent plus.

Nonobstant votre critique, nous gardons une source d'inspiration vive provoquée par la réaction enthousiaste qu'a manifesté le public à notre égard.

En guise d'épilogue à la présente, je vous fais part de mon désir d'obtenir réponse à cette lettre. J'espère ainsi recueillir quelques judicieux conseils pour la prochaine fois.

Bien à vous,
Stéphane Tremblay,
membre de la troupe.

Le 19 mai.

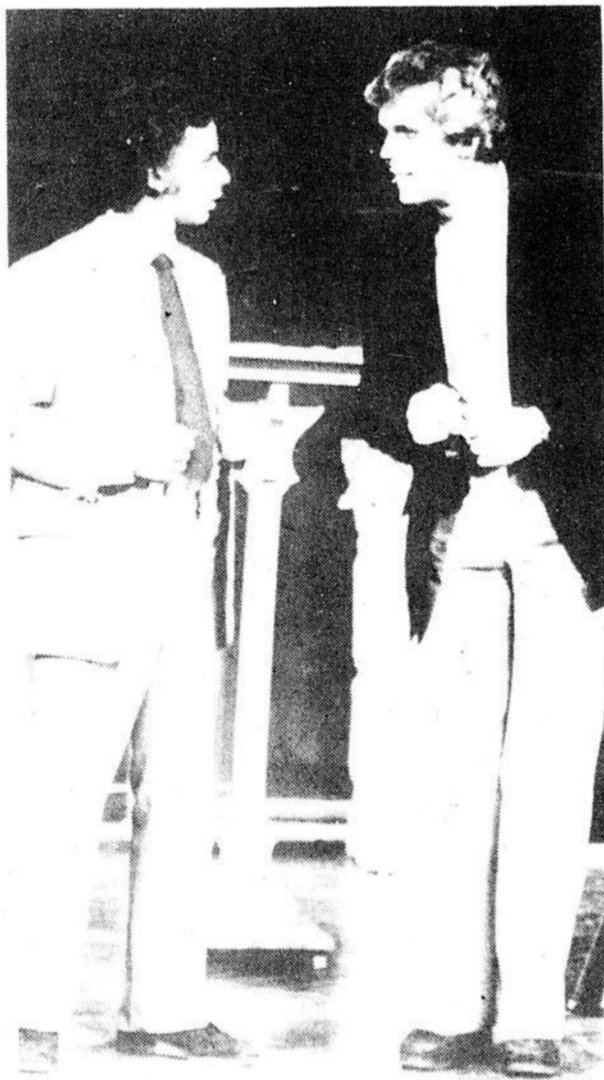
De jeunes comédiens encouragés

M. Yvon Paré,
Monsieur Paré.

Je désire par la présente, vous faire part de ma déception face à une critique que vous avez écrite dans l'édition de la fin de semaine dernière de ce journal. (Cette critique portait sur "l'Auberge des morts subites", pièce que présentait le "Théâtre du temps perdu", mercredi, le 16 mai dernier). Je ne mets aucunement en doute votre compétence dans le domaine du journalisme artistique, d'ailleurs, j'accepte les critiques que vous formulez à notre endroit en considérant comme véridique ce qui est dit. Mais j'aurais aimé que vous nuanciez un peu plus votre article.

Vous avez aimé la pièce, vous en louez l'auteur (Felix Leclerc) mais vous n'aimez pas la présentation que nous en avons faite. C'est étrange. Si "le rire fuse à chaque phrase" (sic), il faut bien que les comédiens y mettent un peu de mordant, d'eux-mêmes. D'accord, il y avait des faiblesses dans notre jeu, mais étaient-elles évidentes au point d'engloutir totalement les bons moments de chacun? Rendons aussi crédit à notre metteur en scène pour l'adaptation intéressante qu'il a menée.

En bref, ce que j'aimerais vous faire saisir, c'est que dans une critique, telle que je la conçois, il est important de bien mettre en relief les deux côtés de la médaille surtout quand il s'agit d'amateurisme (puisque le "Théâtre du temps perdu" n'est constituée que d'étudiants qui font du théâtre par plaisir, sans autres objectifs que d'occuper le temps qu'on pourrait perdre).



Vous prétendez vous réjouir du fait qu'on fasse du théâtre et qu'il faille ainsi nous encourager.

Je vous trouve inconsistant dans votre pensée car aucune note d'encouragement ne se lit (même entre les lignes) dans cette critique.

Sachez néanmoins que nous sommes stimulés par votre écrit, que nous désirons ardemment réussir mieux la prochaine fois et qu'au fond ce que vous avez écrit est gravé dans notre mémoire de façon à ce que les mêmes er-



Ils ont un calibre professionnel

"La danse, c'est porter en soi la musique", m'a dit Hélène O'Bomsawin.

Nous attendions depuis de longues semaines, le moment où nous pourrions partager ce plaisir.

Avant de nous transporter dans leur monde libéré de toute gravité nous avons été invités à nous évader avec les vibrations sonores d'un groupe de percussionnistes.

La technique et la profondeur de l'inspiration étaient là, déjà au rendez-vous. Les effets de lumières, enfin contrôlés et discrètement propres, ont largement contribué à donner, à tout ce spectacle de "Danse Express" et "Percutemp", un très bon relief. Afin de souligner le fait musical de la percussion, il faut savoir que ce domaine est exploré systématiquement depuis des dizaines d'années. Il est un peu regrettable que nous ne puissions pas profiter plus souvent de tels programmes, en faisant appel à nos compositeurs et interprètes locaux d'une part, et d'autre part, à des partitions plus élaborées.

Nous soulignons tout à l'heure le soin apporté par l'équipe technique, en particulier au niveau de l'éclairage et du son, il nous faut parler à présent, de la délicatesse des musiciens du Collège d'Alma, dans la manipulation d'instruments capables de déchainer la colère. Ici, le bruit devient suite de notes, et leur chute se perd dans les relais musicaux d'autres percussions soit plus douces soit plus allégres.

Micheline Vallée (Mme),
1376, rue Grimm,
Chicoutimi, Québec,
Le 9 mai. G7J 4C8.

ner son public, par une entrée musicale, qu'aucun n'a trouvé trop longue, Hélène O'Bomsawin et Claude Tremblay nous ont entraîné à suivre les évolutions de leurs danseuses et danseurs. Comme toujours, cette invitation à la danse ne pouvait se refuser, et le public s'est laissé prendre au jeu des personnages, avec beaucoup de sympathie.

Nous avons déjà souligné l'importance de l'éclairage, mais il nous faut dire à nouveau que la conception des ombres et des parties éclairées, les variations fondues, sans brusqueries des intensités, et surtout, le plein usage des 3 dimensions ont contribué à apporter à la chorégraphie, très bien maîtrisée et vivante, une plus grande intensité poétique. Je pense notamment à "Rhapsodie orientale", où la fraîcheur du moment évoqué nous a fait oublier, pour un instant, que nous étions au spectacle.

Ceci nous conduit à dire, que l'ensemble Danse Express et Percutemps a atteint, cette année, un niveau technique qui dorénavant, y gagnerait à travailler les décors. Car le "théâtre" est fait aussi de décors. Non pas de décors à deux dimensions, mais de décors permettant des ouvertures et des retours latéralement, verticalement et en profondeur pour l'exé-

cutio des trajectoires spirales, ou autres.

Le fait de proposer un spectacle sur scène et dans la salle, dans "Liaison", montre que la troupe a senti ce besoin d'explorer d'autres espaces. Le décor aiderait cette exploration. Mais qui dit décors, dit machinerie et le reste...

Ainsi s'achève encore, trop tôt, une riche saison artistique, où des jeunes gens et des jeunes filles, où des adultes débordants de sensibilité ont pour, l'amour de la créativité, de l'art, monté des spectacles de très grande qualité.

Nous aurions dû parler de notre fameuse opérette, "Les Mousquetaires au couvent", qui a eu beaucoup de succès, et qui est une autre forme théâtrale qui a la faveur unanime du public, ou de l'ouverture de la salle Léo-Tremblay, au Collège d'Alma.

Dans l'un et l'autre cas, nous laissons la plume à nos amis, les critiques professionnels de la région, qui savent porter avec beaucoup de justesse, des jugements et des encouragements mérités. Disons toutefois, que le calibre de ces dernières activités est définitivement professionnel.

Etienne Martin,
810, Paré,
Alma.

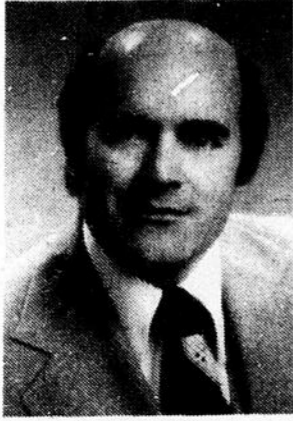
Le 8 mai.

Dans la région

L'appui aux libéraux reste le même

Une analyse de Laval Gagnon

Même si les députés Lessard, Marceau et Dionne ont augmenté sensiblement la majorité libérale dans leur circonscription respective, et en dépit du fait que le candidat Georges-Henri Bouchard a accru fortement le vote en faveur de son parti dans la circonscription de Roberval, le Parti libéral du Canada n'a proportionnellement pas élargi son emprise sur l'électorat du Saguenay-Lac-Saint-Jean.



Marcel Dionne.

Mardi, on avait l'impression d'un renforcement des assises électorales en raison des majorités de 8,700, 14,000 et 7,800 accordées respectivement à Marcel Dionne (Chicoutimi), Gilles Marceau (Jonquière) et

estimations ont été faites en chiffres absolus, plusieurs analystes et observateurs de la scène politique ont conclu en une emprise libérale plus forte qu'en 1974, au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Or, l'accroissement du nombre d'électeurs potentiels (163,154 à 184,520, soit 21,366 additionnels), conjugué à une participation plus importante de l'électorat (75 pour cent mardi, par rapport à 65 pour cent en 1974) ont gonflé fallacieusement la comparaison en chiffres absolus des résultats de 1974 à ceux de mardi.

En fait, environ 30,400 électeurs de plus qu'en 1974, se sont prévalus de leur droit de vote, et de ce nombre un peu plus de la moitié, (environ 16,000), favorisaient les candidats libéraux.



Marcel Lessard.

Marcel Lessard (Lac-Saint-Jean), ainsi que les 13,691 voix drainées par Georges-Henri Bouchard (Roberval).

Pourtant, le Parti libéral n'a recueilli au Saguenay-Lac-Saint-Jean qu'une portion d'un pour cent de plus qu'à l'élection de 1974.

Des quelque 137,211 voix exprimées mardi soir dans la région, les quatre candidats libéraux se sont vu en effet gratifiés de 70,149 voix, c'est-à-dire de 51.1 pour cent de l'ensemble des suffrages.

Or, le 8 juillet 1974, quelque 53,567 votants sur un nombre de 106,839 favorisaient les libéraux, c'est-à-dire 50.1 pour cent des suffrages.

Accroissement

Parce que les premières

Cependant, il ne faut pas l'oublier, l'accroissement du nombre d'électeurs potentiels et une participation plus forte de l'électorat affectaient également les autres partis dans la course.

Le Parti créditiste

Autre phénomène intéressant: globalement, les candidats créditistes du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont obtenu également une proportion du vote sensiblement similaire à celle de juillet 1974.

Comme les libéraux, les créditistes ont accru de un pour cent seulement leur pénétration dans l'électorat, laquelle est passée de 28.4 (1974) à 29.5 pour cent.

Les suffrages qui leur ont été favorables ont crû de

30,333 à 40,607 voix.

Le Parti conservateur

C'est néanmoins le Parti conservateur qui sort le grand perdant de cette élection au plan régional.

Non seulement, en effet, les candidats de ce parti ont-ils vu leur portion des suffrages fondre de 17.8 à 11.9 pour cent, mais ils ont vu aussi les voix conservatrices baisser de 19,024 (1974) à 16,421 (environ 3,600 de moins).

Les néo-démocrates

Dans cette perspective, les candidats néo-démocrates ont tout lieu de se réjouir.

Les suffrages de l'électorat leur ont été globalement favorables dans une proportion de 4.5 pour cent comparativement à 3.1 en 1974.

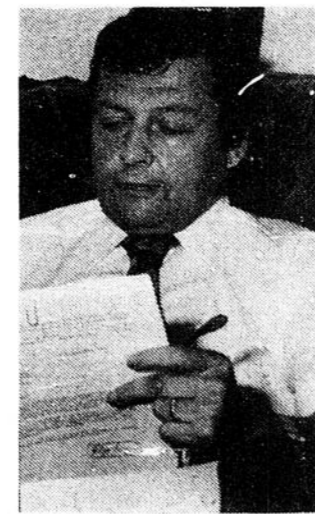
Leur progression en voix exprimées est également significative: 3,334 en 1974, par rapport à 6,178 mardi.

Rhinocéros

Que dire enfin du Parti rhinocéros qui, en 1974, ne présentait aucun candidat.

Il a obtenu mardi 2,29 pour cent des suffrages, soit 3,147 voix. Un intéressant cas d'analyse socio-politique...

Enfin, le Parti de l'union populaire, n'a réussi à recueillir que 621 voix dans les circonscriptions de Roberval et Lac-Saint-Jean, soit .45 pour cent des suffrages.



Gilles Marceau.

Note: les chiffres mentionnés depuis le début de cette analyse ne tiennent pas compte des 14 bureaux de scrutin (sur 210), dans le comté Jonquière qui, a-t-on indiqué, seront comptabilisés avant vendredi.

Chicoutimi

L'analyse du vote par circonscription explique par contre les particularités (et aussi les généralités), de l'élection du 22 mai, et montre l'influence (minime) de la nouvelle carte électorale, ainsi que les faits saillants qui ont déterminé l'allure du vote.

Les suffrages dans la circonscription de Chicoutimi ont favorisé le libéral, mais moins fortement qu'en 1974: 49.4 pour cent par rapport à 50.8 pour cent. M. Dionne a obtenu 16,656 voix.

En raison du redécoupage de la carte électorale, le nombre d'électeurs qui se sont prévalus de leur droit a baissé à 33,708 (35,405 en 1974), même si la participation de l'électorat a été de près de 76 pour cent (68.8 en 1974).

Encore deuxième, le conservateur Jean-Marc Lavoie a néanmoins vu une portion réduite de l'électorat l'appuyer: 23.4 pour cent comparativement à 29.2 pour cent en 1974.

Par contre, le créditiste Magella Tremblay a augmenté sensiblement l'appui à son parti: 20.1 pour cent par rapport à 16.7 pour cent en 1974.

Le néo-démocrate Marc Saint-Hilaire a lui aussi élargi l'assise électorale de son parti: 4.2 mardi contre 2.6 pour cent en 1974.

Jonquière

En dépit d'une majorité accrue en termes de voix, c'est-à-dire 13,713 par rapport à 10,207 en 1974, le libéral Gilles Marceau n'a pratiquement pas élargi ses appuis en pourcentage: 62 contre 61.9 en 1974 (196 bureaux sur 210). La participation de l'électorat: 75 pour cent contre 64.5 en 1974.

D'autre part, le créditiste Jean-Maurice Coulombe, voit baisser la portion de l'électorat favorable à son parti (de 24 pour cent à 21 pour cent), même s'il a recueilli 7,236 voix (6,466 pour le créditiste en 1974).

Performance contraire, et plus heureuse pour le

Comté Roberval

	Raymond Archambeault UP	Georges-H. Bouchard LIB	Jacques Brunet PCC	C. Arthur Gauthier CS	Pierre Marion RHIN	Jacques Ouellet NPD	Majorité
Lac-à-la-Croix	3	299	59	157	14	8	142 (L)
Métabetchouan	13	879	184	606	25	33	273 (L)
St-André	2	109	36	89	1	1	20 (L)
Desbiens	2	361	89	372	8	18	11 (CS)
Chambord	13	275	117	423	7	9	148 (CS)
Saint-François-de-Sales	9	150	38	160	3	3	10 (CS)
Lac-Bouchette	8	268	81	414	3	5	146 (CS)
Roberval	49	2,172	1,220	1,589	71	68	583 (L)
Saint-Hedwidge	9	102	81	170	5	0	68 (CS)
Pointe-Bleue	9	147	19	50	2	1	97 (L)
Saint-Prime	6	429	152	639	26	12	210 (CS)
Saint-Félicien	12	2,230	390	1,561	88	70	669 (L)
N.-Dame-de-la-Doré	5	241	108	540	10	12	299 (CS)
Saint-Méthode	1	170	97	286	4	4	116 (CS)
Normandin	12	873	208	891	33	18	18 (CS)
Saint-Edmond-les-Plaines	0	100	29	161	1	0	61 (CS)
Saint-Thomas-Didyme	1	103	29	324	2	2	221 (CS)
Albanel	3	305	70	657	4	2	352 (CS)
Girardville	0	271	44	346	5	2	75 (CS)
Dolbeau	11	1,759	167	2,356	45	58	597 (CS)
Mistassini	3	777	161	1,941	11	23	1,164 (CS)
Saint-Stanislas	0	57	9	130	3	0	73 (CS)
Saint-Eugène	3	93	17	212	1	2	119 (CS)
N.-D.-de-Lorette	3	39	11	92	0	0	53 (CS)
Sainte-Jeanne-d'Arc	2	209	18	230	1	0	21 (CS)
Péribonka	0	125	29	165	1	0	40 (CS)
Saint-Augustin	1	104	17	94	1	2	10 (L)
Saint-Ludger-de-Milot	1	100	17	156	3	2	56 (CS)
Sainte-Monique	5	189	55	141	3	7	48 (L)
Saint-Henri-de-Taillon	2	102	61	133	9	4	31 (CS)
Non organisés	6	120	40	262	11	10	142 (CS)
Bureaux provisoires	5	533	56	208	7	10	325 (L)
TOTAUX	190	13,691	3,709	15,555	408	384	1,864 (CS)

Pour des raisons techniques, les résultats par municipalité des circonscriptions de Jonquière et Chicoutimi seront publiés dans l'édition de demain.

en termes de voix, il passait de 12,877 à 15,555.

L'accroissement du nombre de votants potentiels (environ 12,000) et une participation réelle plus forte de l'électorat (75.48 pour cent par rapport à 69 pour cent en 1974) explique le phénomène.

D'autre part, même s'il obtenait 5,000 voix de plus que son homologue en 1974 (13,691 contre 8,636), M. Georges-Henri Bouchard n'a pu accroître que

de 2.3 pour cent l'assise de son parti dans Roberval (40 pour cent contre 37.7 en 1974.

Jacques Brunet, conservateur, a pour sa part élargi l'appui à son parti de 4.8 à 10.8 pour cent, en obtenant 3,709 voix (1.96 pour le conservateur de 1974).

Suivent dans l'ordre le rhinocéros Marion (408 voix), le néo-démocrate Ouellet (384 voix) et l'Union populaire représentée par Archambault (190 voix).

N'allez surtout pas montrer votre combinaison à tout le monde.

Au 6/36, on peut aussi gagner avec 5 et même 4 bons numéros!



Comté Lac-Saint-Jean

	Jean-Denis Bérubé NPD	P.-A. Bouchard CS	Oswald Fleury PCC	Marc Harvey RHIN.	Marcel Lessard LIB.	Guy Tremblay UNION POPULAIRE	Majorité
Hébertville village	38	269	221	30	574	16	305 (L)
Saint-Gédéon	28	256	92	11	448	5	192 (L)
Hébertville-Station	17	212	75	9	403	5	191 (L)
Saint-Bruno	41	424	10	18	639	15	215 (L)
Alma	532	4,250	907	239	7,452	71	3,202 (L)
Delisle	22	376	81	14	527	9	151 (L)
Saint-Coeur-de-Marie	7	280	70	9	301	4	21 (L)
Saint-Nazaire	37	338	64	20	454	5	116 (L)
Saint-Léon	7	187	45	9	196	8	9 (L)
Notre-Dame-du-Rosaire	5	93	28	3	153	3	60 (L)
L'Ascension	10	274	73	7	308	12	34 (L)
Bégin	15	99	33	10	197	3	98 (L)
Saint-Charles-Borromée	25	152	48	5	117	7	35 (CS)
Saint-Ambroise	47	412	127	37	701	14	289 (L)
Saint-Honoré	50	377	124	55	632	47	255 (L)
Falardeau	20	142	108	16	373	61	231 (L)
Canton Tremblay	48	324	113	32	401	13	77 (L)
Chicoutimi-Nord	593	2,183	732	258	3,812	112	1,629 (L)
Saint-Fulgence	35	220	119	34	500	12	280 (L)
Sainte-Rose-du-Nord	21	66	55	10	89	0	23 (L)
Bureaux provisoires	9	54	33	7	437	7	383 (L)
TOTAUX	1,668	11,015	3,245	8,231	8,853	431	7,838 (L)



C.-A. Gauthier.

Dans Lac-Saint-Jean, la participation de l'électorat a été sensiblement la même (74.1 pour cent contre 72.8

Roberval

L'appui électoral au créditiste Charles-Arthur Gauthier a diminué sensiblement: 45.6 pour cent comparativement à 56.3 pour cent en 1974, même si

Nouveau. Mark Ten Légère.
Un goût franc et généreux pour ceux qui ont encore le goût de fumer.
Le goût retrouvé.

AVIS: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage - éviter d'inhaler. Moy. par cigarette: Régulier: "goudron" 12 mg., nicotine 0.9 mg. King: "goudron" 14 mg., nicotine 0.9 mg.

fourre-tout



marcel rivard
(en collaboration)

Le meilleur président

Si les journalistes pouvaient accorder un trophée au meilleur président d'élection dans les quatre circonscriptions électorales du Saguenay-Lac-Saint-Jean, il irait à Noël Girard, qui occupe cette fonction dans le comté de Lac-Saint-Jean.

Ce serait en raison, évidemment, de son organisation très à point qui a permis aux gens de la presse d'obtenir dans des délais absolument très rapides tous les résultats qui leur étaient nécessaires afin de bien les transmettre à leur public.

Quant aux trois autres, bien sûr, ils peuvent subir, dans des circonstances incontrôlables, certaines difficultés, mais ils auraient intérêt, pour la prochaine fois qui n'est d'ailleurs pas tellement éloignée, de demander à Noël Girard comment il fonctionne.



Cinq demoiselles veulent être fées

Les grandes fêtes marquant la Festival du bleuets de Mistassini, en août prochain, s'en viennent à grands pas...

Et l'une de ces jolies demoiselles y sera alors couronnée Fée du bleuets.

Ces candidates au titre envié ont été présentées lors du récent bal annuel qui se tenait à Mistassini.

Dans l'ordre habituel, ce sont Sylvie Lalancette, de Sainte-Marguerite-Marie; Danielle Lalancette, de Dolbeau; Chantale Galarneau, Line Perron et Francine Routhier, toutes trois de Mistassini.

aujourd'hui

par la Presse Canadienne

La première fête de la reine fut observée, il y a 77 ans aujourd'hui, en 1902, 16 mois après la mort de la reine Victoria.

Cette fête fut célébrée le 24 mai jusqu'en 1952, alors qu'elle fut changée au premier lundi précédant le 25 mai.

En 1814: l'impératrice Joséphine, épouse de Napoléon, mourait à l'âge de 51 ans.

En 1883: le pont de Brooklyn était inauguré à New York.

En 1918: le bureau de la Statistique du Dominion, aujourd'hui Statistique Canada, était créé.

En 1932: une loi était approuvée à Ottawa créant un réseau national de radiodiffusion au pays.

En 1962: l'astronaute américain **Malcolm Scott Carpenter** complétait un vol spatial comprenant trois orbites terrestres.

Le bénévolat est d'actualité

"Plus que jamais le mot bénévolat est d'actualité au Centre hospitalier de Jonquière!" C'est ce qu'en témoigne Alice Bouchard, elle-même bénévole publiciste...

"En effet, lors de la Journée des infirmières, poursuit Alice, nos auxiliaires bénévoles ont voulu souligner cet événement en offrant une marguerite à nos vaillantes infirmières.

Aussi, durant la Journée mondiale des hôpitaux et dans le cadre de l'Année internationale de l'enfant, plusieurs bénévoles, assistées de l'équipe de pédiatrie, ont invité le grand public à visiter ce département. Tous sont partis enchantés de cette visite."

Et, de terminer Alice: "Et pour couronner le tout, lors de la Fête des Mères, nos dévouées bénévoles étaient encore présentes et elles ont distribué une belle plante à chaque maman hospitalisée.

Ce fut un succès sur toute la ligne et nous disons bravo et merci à nos auxiliaires bénévoles. Continuons!"



Un grand conférencier

Sans doute, la très grande majorité des membres de l'Association des assureurs-vie du Saguenay-Lac-Saint-Jean sera à son dîner mensuel prévu pour demain midi à l'Hôtel Champlain, de Chicoutimi.

Parce que l'association aura alors l'occasion d'accueillir nul autre que Marcellin Tremblay (c'est un Bleuets natif d'Hébertville) qui est président de l'Association canadienne des compagnies d'assurance-vie.

L'éminent conférencier traitera du rôle et des fonctions des compagnies d'assurance, de leurs placements et de leurs obligations envers le public.

C'est un salut aux croulants

CKRS-Radio invite 590 personnes à participer gratuitement à son cocktail SLC, mercredi prochain, au Centre commémoratif Price, de Kénogami (Teen Town). Pour être admis à ce programme divertissant qui promet, il suffit de se procurer des billets à CKRS.

Les participants doivent cependant se plier à certaines exigences pour avoir du plaisir à la soirée SLC (Salut Les Croulants). Ainsi, la gomme baloune est obligatoire. En outre, la coiffure et l'habillement rétro sont recommandés.

Il y aura beaucoup de choses à faire et à voir, dont une démonstration de danse rock'n roll.

Gérard Ismaël à Chicoutimi

Le comédien Gérard Ismaël (Tybalt), qui évolue dans le film "Le dernier amant romantique", sera à Chicoutimi, vendredi, le 8 juin, pour rencontrer les cinéphiles de la région.

Tybalt fera une tournée au Québec et les dirigeants de la compagnie France Film ont inscrit à son programme une visite au Ciné-Parc Saguenay, vendredi soir, le 8 juin, où bien sûr son film est à l'affiche.

On sait que Tybalt vient de se voir proposer un rôle dans le prochain film de Just Jaeckin intitulé "Girls", dont une partie sera tournée à Montréal l'automne prochain.

A en voir par la réaction à cette histoire de la part de certaines copines du bureau, il va y avoir du monde (entendre par là des filles)...

Explications du petit gag

Alors, vous avez bien lu plus haut que si John Brown n'a pas marié sa reine, il savait au moins tenir la "bride"...

Pour saisir le gag, il faut savoir quelques mots d'anglais dont le mot "bride" qui signifie évidemment "nouvelle mariée". J'ai trouvé que le jeu de mots, avec "bride" en français, valait bien la peine de se forcer un peu.

C'est ainsi que j'ai voulu, en ce lendemain des élections fédérales, faire profiter mes lecteurs assidus des avantages de la politique fédérale du bilinguisme canadien. C'est pas beau, ça?

Une soirée-bénéfice

C'est ce soir, à compter de 21h00, au Collège de Jonquière (salle polyvalente) que se tient le cocktail-bénéfice annuel du club Lions. L'argent amassé à cette occasion sert entièrement à soutenir les diverses œuvres humanitaires du mouvement. Le prix d'entrée pour cette soirée est de \$10 par personne et de \$15 le couple.

Ce cocktail-bénéfice marque pratiquement la fin des activités de la saison 78-79 pour les Lions de Jonquière. En effet, les 55 membres du club prendront leur dernier souper le lundi, 4 juin, à l'Hôtel Jean-Dequen.

Le Figaro veut savoir

A n'en pas douter, les négociations entreprises entre l'Alcan et ses employés syndiqués affiliés à la Fédération des syndicats du secteur de l'aluminium intéressent beaucoup de gens non seulement à travers le Saguenay-Lac-Saint-Jean; cet intérêt dépasse d'ailleurs largement les frontières québécoises et canadiennes.

Une preuve? Hier midi, je réponds à un appel téléphonique... "Bonjour, je suis Alain Vernet, que la voix m'informe. Je suis du Figaro et je vous appelle de Paris".

Je m'informe aussitôt de la raison de cet appel outremer... "Vous savez, cher collègue, me répond la voix lointaine, je sais que votre journal a une large distribution sur le secteur de l'Alcan, au Saguenay-Lac-Saint-Jean; j'aimerais donc que vous puissiez me donner quelques informations préliminaires sur l'assemblée que tiennent aujourd'hui (hier) les syndicats de l'Alcan par rapport au dépôt, par la partie patronale, du projet de convention collective de travail..."

Pour ce qui est du reste de la conversation, je vous laisse sur votre faim. N'empêche que cela démontre très bien que l'Alcan préoccupe les chroniqueurs spécialisés de la presse internationale.



Le valet-écuyer a marié sa reine

Un Ecossais du nom de Michael MacDonald (avec un nom comme ça, comment nier qu'on n'est pas Ecossais de souche!), conservateur de musée par surcroît, s'attire ces jours-ci les foudres des plus royalistes britanniques en affirmant, à la suite d'une longue étude qu'il a effectuée, que le valet personnel de la reine Victoria avait marié, secrètement, nulle autre que sa maîtresse-reine et que le couple avait même eu un enfant.

Cette information a été évidemment niée par un porte-parole officiel du palais de Buckingham.

En tous les cas, si John Brown n'a pas marié sa reine, il savait au moins tenir la "bride"...

Ceux qui n'ont pas compris le gag de la fin et qui veulent en saisir toute la finesse, peuvent toujours en lire, ailleurs dans cette page, quelques explications.

Le canoé-kayak a sa monnaie

Les Jeux Olympiques de Montréal ont eu leur monnaie, comme d'ailleurs le centenaire de la Confédération.

Les Championnats mondiaux de canoé-kayak, qui auront lieu au début de juillet à Jonquière et à Desbiens, auront aussi leur monnaie.

D'ailleurs, ce midi, on doit procéder au lancement de cette monnaie tout à fait unique pour la circonstance. Ainsi donc, après la conférence de presse, les numismates sauront comment procéder pour en acquiescer.



Un titre provincial

Alfred Hamel, de Saint-Félicien, vient tout juste de quitter le fauteuil de l'Homme d'affaires de l'année au Saguenay-Lac-Saint-Jean en laissant sa place à Laval Fortin, d'Alma. Mais, d'un titre à l'autre, Alfred Hamel vient d'être nommé "l'Homme du transport de l'année" au Québec et est en lice au même titre national.

Le transport, Alfred Hamel d'Expéditec et de Québecair, lui, y connaît ça!

rendez-vous

Chicoutimi

Al-Anon — Si un membre de votre famille ne peut plus s'empêcher de boire, vous constatez sans difficulté les effets de l'alcool sur lui. Pour obtenir de l'aide ou de l'information, communiquer à: 542-6785, 547-7736, 543-0494 ou 543-7787.

Age d'Or Christ-Roi — Souper pour les membres en règle à prix populaires et toutes les personnes de l'Age d'Or, le samedi, 2 juin, au parc Rosaire-Gauthier. Réservations avant le 26 mai.

Louveteaux de Saint-Fulgence — Invitation à participer à un lave-auto, samedi, de 9h00 à 12h00, au terrain de l'école Sainte-Marie.

La Halte-garderie Sautemouton — Fonctionne cinq après-midis par semaine. Aux personnes demeurant à la maison, travaillant à temps partiel et qui sont intéressées à utiliser ce service, communiquer à: 549-0739 ou 545-9382.

Handicapés et parents d'handicapés — Vous avez besoin d'aide ou d'information, communiquez avec le CLSC Inter-Association à: 545-1575.

Dolbeau

Association monoparentale La Reliance — Invitation aux membres et amis à une grande soirée dansante, à la salle du motel Datsun, Mistassini, jeudi soir, à 21h00. Nous soulignerons la Fête des Mères et des Pères.



Elle a dansé toute la nuit

Pas de doute là-dessus, le fait que son mari séparé ait concédé une bonne heure après minuit la défaite au chef conservateur Joe Clark, n'a pas dérangé du tout Margaret Trudeau.

Au Studio 54, une discothèque new-yorkaise où elle est une cliente passablement assidue, elle a bu et dansé toute la nuit.

Elle a même déclaré que son mari serait "le meilleur chef d'opposition au monde"...

Le CAP Ultimatum lancé aux membres du conseil

par Gilles Lalancette

LA BAIE — Le Comité action populaire de La Baie est devenu drôlement sérieux. Par l'entremise de ses procureurs, il vient de mettre en demeure les membres du conseil et le greffier de la municipalité d'abolir toutes les résolutions adoptées depuis le 7 juin 1976 relatives à des comptes de dépenses, et exige de rembourser toutes les sommes ainsi perçues.

Dans la même veine, le comité vient de recevoir confirmation du ministre Guy Tardif, des Affaires municipales, qu'un inspecteur de son ministère viendra scruter d'ici une quinzaine de jours différents points de l'administration municipale.

Cette réponse du ministre donne suite à plusieurs lettres envoyées à M. Tardif concernant certaines irrégularités que le Comité action populaire a cru déceler. Le président du comité, M. Roger Mallette, parle des comptes de dépenses mais reste coi à l'égard d'autres sujets. "Question de stratégie", affirme-t-il.

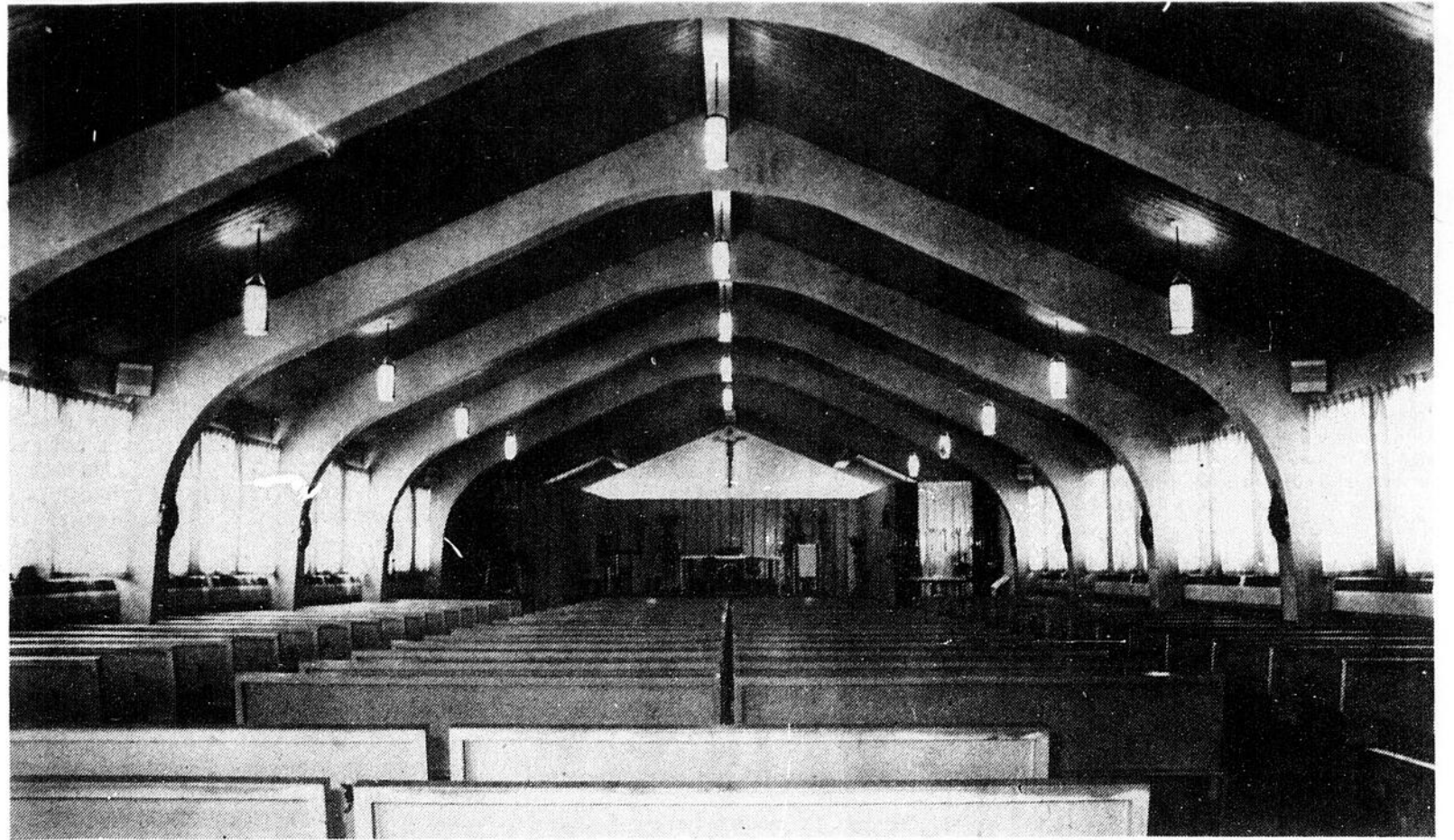
Au sujet de la mise en demeure, le Comité action populaire fait valoir que les

membres du conseil ont toujours entériné les comptes de dépenses à partir de résolutions. Selon le président Mallette, la ville aurait dû régler depuis toujours les conditions de dépenses pour les frais de déplacement et de représentation.

Au sujet du remboursement exigé, il est impossible de savoir pour le moment combien pourrait représenter cette somme. Selon le président du CAP, les procureurs s'affairent à découvrir les chiffres exacts. De toute façon, les personnes mises en demeure ont quinze jours pour agir, sinon le comité populaire passera, lui, à l'action.

Concernant la visite d'un inspecteur du ministère des Affaires municipales, le président du Comité action populaire soutient que son groupe détient certaines informations susceptibles d'intéresser ce dernier.

Le ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif, pourrait bien décréter une enquête plus vaste une fois le travail de son inspecteur terminé, dans l'esprit de M. Roger Mallette.



— Eglise Saint-Paul-Apôtre du diocèse de Chicoutimi.

Paroisse Saint-Paul-Apôtre Des manifestations particulières pour souligner l'anniversaire de fondation

CHICOUTIMI (GL) — Les résidents de la paroisse Saint-Paul-Apôtre du diocèse de Chicoutimi ont décidé de célébrer d'une façon particulière le 25e anniversaire de fondation de la paroisse. Des manifestations spéciales se dérouleront, vendredi, samedi et dimanche.

Un comité de paroissiens dirigé par M. Roland Mercier a programmé diverses activités regroupées sous le thème "Sais-tu vivre en communauté?". Au chapitre des activités, la journée de vendredi sera consacrée aux étudiants de la paroisse.

A leur façon, ils présenteront l'évolution de la paroisse. La même journée, une exposition-souvenir sera ouverte à toute la population.

Samedi, ce sera en quelque sorte la journée du troisième âge. Des rencontres sont prévues avec les pionniers de la paroisse.

La journée de dimanche débutera avec une bénédiction au centre communautaire, puis il y aura célébration présidée par Mgr Roch Pedneault et la soirée se terminera par un souper communautaire à l'école Dominique-Racine.

Faits d'histoire

L'érection canonique de la paroisse Saint-Paul-Apôtre de Chicoutimi a été certifiée le 8 juin 1954. Le premier curé était l'abbé Paul-Eugène Lamarre. Le curé actuel est l'abbé Robert Bergeron. La première messe a été célébrée le 8 décembre 1954.

Justement, au sujet du temple de la paroisse, il a été érigé très rapidement. Il a fallu 4 mois pour le construire soit de septembre à décembre 1954. A cette époque, la Compagnie des entrepreneurs en construction de Chicoutimi a effectué les travaux qui ont tota-

lisé \$68.000.

Au chapitre des actes religieux, signalons que le premier baptême a été celui de Joseph-Paul-Philippe-Serge, fils de Charles-Edmond Girard et de Pauline Houle, le 30 juin 1954.

Le premier mariage a été celui de Lucien Deschesne, fils de Ludger Deschesne et d'Yvette Villeneuve qui épousa Juliette Gagné, fille de feu William Gagné et de feu Eugénie Tremblay, le 31 juillet 1954.

Enfin, la première sépulture a été celle de M. Joseph Tremblay, époux de Fernande Gagnon.

Expo-sciences

Prix à des étudiants pour leur performance

CHICOUTIMI (GL) — Trois jeunes de la région, qui s'étaient distingués lors de la dernière expo-sciences à l'Université du Québec à Chicoutimi, ont décroché des prix intéressants dans leurs catégories respectives dans le cadre de l'exposition scientifique pancanadienne, qui s'est déroulée du 13 au 20 mai à London, en Ontario.

En effet, Denis Gagnon et Martin Fournier de Roberval ont remporté une médaille de bronze dans leur catégorie pour leur fameux robot MM7.

Pour sa part, Robin Tremblay, de l'école polyvalente d'Arvida a mérité deux prix d'importance pour son étude sur les réflecteurs solaires.

Les jeunes du Saguenay-Lac-Saint-Jean étaient les seuls francophones au Canada qui exposaient à l'expo pancanadienne. Il y avait 173 exposants qui provenaient de huit provinces. De plus, ils étaient les seuls francophones du

Québec, parmi dix exposants. Les autres étaient anglophones.

Ainsi, Denis Gagnon et Martin Fournier ont mérité une médaille de bronze dans la catégorie intermédiaire, section génie. Ils ont touché également un prix de \$100 pour leur performance.

Pour sa part, Robin Tremblay, qui évoluait dans la catégorie senior, section génie, a mérité un premier prix de \$100 offert par TASC Optical Ltd. Il s'agit d'un premier prix en optique.

Puis, il a décroché un prix d'excellence qui lui vaudra un voyage de trois jours à Ottawa aux laboratoires de Bell Northern Research en plus d'une bourse de \$300.

Les jeunes de la région ont donc fait belle figure. Evidemment, on pourra toujours faire mieux l'an prochain, car l'exposition scientifique pancanadienne aura lieu à Thompson, une ville du Manitoba.

le travail

Dans les hôpitaux

Situation précaire mais non alarmante

par Andrée Brassard

CHICOUTIMI — Quoique les activités soient au ralenti, la situation ne semble pas encore alarmante dans les cinq hôpitaux de la région, touchés par les grèves rotatives et illimitées des 1.400 infirmières et infirmiers membres du Syndicat professionnel des infirmières et infirmiers de Chicoutimi (SPIIC).

En effet, après une tournée téléphonique effectuée dans les hôpitaux de la région, la situation demeure calme, les taux d'occupation étant évidemment réduits dans des proportions variant entre 40 et 72 pour cent.

Selon la réaction des directeurs généraux des institutions, il semble que l'hôpital d'Alma soit dans une position plus précaire que les autres, phénomène justifié puisque la grève persiste à cet endroit depuis samedi. Les autres hôpitaux sont touchés depuis lundi et mardi.

Les services essentiels sont respectés dans chacune des institutions, mais les taux d'occupation risquent d'être réduits encore dans les prochains jours. On

se limite pour l'instant aux urgences.

Position inconfortable

Selon le quotidien québécois Le Soleil, les 12 organisations syndicales qui composent le Cartel des organismes professionnels de la santé (COPS) dont la Fédération des SPIIQ rencontrent actuellement certaines difficultés.

En effet, seule la Fédération des SPIIQ rejette encore les termes d'une hypothèse commune de règlements relatifs à leur prochaine convention collective. Plusieurs hypothèses découlent d'une telle situation, selon Le Soleil.

Que la Fédération des SPIIQ réussisse à convaincre ses 11 partenaires de retourner à la table des négociations ou qu'elle fasse bande à part. Que le comité patronal de négociation du secteur des affaires sociales convoque les parties dans le but d'améliorer ses offres ou encore que le gouvernement du Québec crée, par voie législative, les conditions de travail des membres de la Fédération des SPIIQ.

Les voitures importées ne sont pas toutes si chères...

Voici la Datsun "Sunny" à \$4 290*!

Jusqu'au 4 juillet inclusivement, vous pouvez obtenir une Datsun 210 "Sunny" 1979 chez votre concessionnaire Datsun pour \$4 290* ou moins.

Cette offre spéciale fait de la nouvelle Datsun 210 le meilleur achat que vous puissiez faire dans la catégorie des voitures sous-compactes. La preuve? Comparez les prix des automobiles dans la case ci-contre.

De plus, cette Datsun 210, exceptionnellement économique, vous offre les mêmes caractéristiques qui ont fait la réputation de la marque Datsun: conception technique supérieure, frais d'entretien réduits au minimum, moteur à faible consommation acceptant n'importe quelle catégorie d'essence, plus, toutes les caractéristiques dont vous rêvez, telles que les commandes à portée de la main, les dégivrateurs de glaces à l'avant, sur les côtés et à l'arrière et bien d'autres choses encore. En outre, le régime de protection antirouille de six ans protège votre Datsun, sans frais supplémentaires.

Tous ces avantages, y compris un poste de radio AM, vous sont offerts à \$4 290* seulement. Incroyable!

Mais dépêchez-vous! Profitez de cette occasion unique pour épargner gros à l'achat de votre nouvelle voiture. Rendez-vous sans tarder chez votre concessionnaire Datsun.

En offre spéciale: la Datsun 210 "Sunny"	Prix de détail suggéré**
la Datsun 210 "Sunny" <td>\$4 290</td>	\$4 290
Ford Pinto sedan 2 portes	\$4 460
Chevette Hbk coupe 2 portes	\$4 466
La Honda Civic la moins chère	\$4 695
Plymouth Horizon la moins chère	\$4 923
La Toyota la moins chère	\$4 968
La Volkswagen la moins chère	\$6 045

*D'après le prix de détail suggéré par le fabricant, moins un rabais de \$500 pour les achats de Datsun 210 "Sunny" effectués d'ici le 4 juillet 1979 chez les concessionnaires Datsun participants. Frais de transport local, inspection avant la livraison et taxes locales en sus. Le concessionnaire peut vendre cette automobile moins cher.

**Provenant des tarifs de prix de détail des fabricants obtenus au moment de mettre sous presse.



L'avenir roule en
DATSUN
210-310-510-SPORTRUCK-200SX-280ZX



Participez au concours croisière aux Caraïbes pour 2 personnes

RESTONIC

MAL DE DOS?

Votre MATELAS peut en être la cause

Si vous êtes affligé de maux de dos, alors votre matelas est peut-être trop mou et ne donne pas un support adéquat à votre épine dorsale. Essayez donc le matelas Dr. Fuller Supreme Extra Ferme. Il est tout spécialement conçu pour un sommeil confortable et réparateur.

MATELAS RESTONIC Dr. Fuller SUPREME

EXTRA FERME... CONFORTABLE... EXTRA SALUBRE

Fabriqué selon les données exactes de **W. S. FULLER, Docteur en Ostéopathie** pour les patients de sa clinique bien connue qui souffrent de maux de dos.

Donatien Deschesnes Ltée, Normandin, cté Roberval

Gagnon Frères Meubles, Métabetchouan, Lac-Saint-Jean

Gagnon Frères, Chicoutimi, Québec

Le Mobilier Jeannois Inc., Alma

E. Sasseville Meubles Ltée, Mistassini, cté Roberval

portefeuille

finances en bref

Solde des revenus après impôts

MONTREAL (PC) — La Banque de Montréal a déclaré, mardi, que le solde des revenus après impôts pour le semestre clos le 30 avril a augmenté de 28,6 pour cent, par rapport à la même période de l'an dernier, et s'élève à \$106,5 millions.

Le bénéfice par action s'établit à \$2,21 au lieu de \$1,95 précédemment.

Au 30 avril, l'actif était de \$35 milliards, soit une hausse de \$6,5 milliards.

Valeur de l'or

PARIS (PC) — Valeur de l'or, en devises américaines, telle que publiée hier par les principaux marchés mondiaux.

Londres: \$263.875
Paris: \$278.77
Francfort: \$264.80
Zurich: \$264.375
Hong Kong: \$262.91

Campagne de forage exploratoire

OTTAWA (PC) — Pour la quatrième année de suite, Dome Petroleum amorcera sa campagne de forage exploratoire en mer de Beaufort le 10 juin ou des que l'état de la banquise le permettra.

D'après le ministère des Affaires du Nord, Dome procédera avec l'accord du Cabinet fédéral, au forage d'au moins trois puits à grande profondeur jusqu'au 25 septembre. Au besoin, la saison des travaux pourrait être prolongée de 20 jours, soit jusqu'au 15 octobre.

On ajoute que l'activité de forage en mer de Beaufort, en 1978, a coûté \$17 millions et donné du travail à 750 personnes.

Cours des obligations

TORONTO (PC) — Les cours étaient à la hausse et les affaires animées, mercredi, dans le marché canadien des obligations.

Le court terme était stable. Le moyen et le long termes ainsi que les obligations des provinces ont monté d'un quart de point. Les titres des sociétés ont gagné un huitième.

L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 11,50 pour cent.

Cours des céréales

WINNIPEG (PC) — Les cours étaient généralement à la hausse à la Bourse des denrées de Winnipeg, mercredi.

Le jour précédent, mardi, le volume des affaires comprenait 34.880 tonnes d'orge, 26.400 t de colza, 5.780 t de grain de provende, 4.640 t de seigle, 2.440 t de lin et 2.180 t d'avoine.

Cours du maïs et du soya

CHICAGO (AP) — Les cours du maïs et du soya étaient généralement à la baisse, mercredi, à la Bourse des denrées de Chicago.

A la clôture, le soya baisse de 3,75 cents et monde de 1 cent dans les contrats de juillet cotés \$7,43; le blé pousse de 2,50 à 3,25 cents, juillet \$3,6575; le maïs perd de 0,75 à 1,25 cent, juillet \$2,6650; l'avoine abandonne de 0,50 à 0,75 cent, juillet \$1,5350.

Vente à Canada System Group

MONTREAL (PC) — M. Jean-A. Pouliot, propriétaire de la firme Multiple Access, vient de vendre sa filiale dans le secteur informatique, à la société torontoise Canada System Group pour la somme de \$7,250,000.

La vente de AGT Data Systems signifie que les activités de Multiple Access seront dorénavant concentrées surtout dans le secteur de la radio-télévision et la production d'émissions.

Multiple Access possède les stations de radio CFOR-FM et CFCE-AM à Montréal de même que la station de télévision CFCF, le canal 12 à Montréal. De plus, la compagnie produit des émissions de télévision grâce à sa filiale, Champlain Productions Limited.

Contrôle de FP Publications

MONTREAL (PC) — La chaîne de journaux FP Publications contrôle maintenant 51,5 pour cent des actions du groupe d'imprimeries Ronalds-Federated de Montréal. FP Publications a fait l'acquisition, mardi, sur le parquet de la Bourse de Montréal et de la Bourse de Toronto de 227.000 actions ordinaires de Ronalds-Federated (R.-F.) soit environ 18 pour cent du capital émis.

Les détenteurs de 267,557 actions se sont montrés favorables à l'offre de \$20,50 présentée par FP Publications, une firme torontoise qui publie neuf quotidiens entre Montréal et Vancouver.

Investissements canadiens à l'étranger

Texas accueille la Daon à bras ouverts

La ville de Dallas, Texas, a accueilli à bras ouverts La Daon Development Corp., quand celle-ci a ouvert un bureau dans cette ville, récemment. Le maire de Dallas s'est même empressé de proclamer le président de Daon, M. J.-W. Poole, citoyen honoraire de la ville.

"Nous avons acheté un immeuble à bureaux à Toronto, il y a deux ans, a dit plus tard, M. Poole, et personne ne m'a donné citoyen."

"Nous avons acheté un immeuble à bureaux à Toronto, il y a deux ans, a dit plus tard, M. Poole, et personne ne m'a donné citoyen honoraire de cette ville."

Comme dit le proverbe, il semble aujourd'hui que nul n'est prophète en son pays. Du moins, nul n'y réalise des profits.

Et Daon n'est pas la seule compagnie à s'orienter vers le sud. Statistique Canada dit que les investissements canadiens à long terme, à l'étranger, sont passés de \$740 millions en 1977 à \$1,8 milliard l'an dernier, dont \$800 millions uniquement aux Etats-Unis.

En fait, un cadre supérieur, à New York, pourrait fort bien, de nos jours, travailler dans un immeuble appartenant à des Canadiens, manger des biscuits fabriqués par une compagnie canadienne et déposer son argent dans une banque dont le siège social est au Canada.

Et il pourrait ensuite, s'il prend des vacances en Floride, se voir entouré d'investisseurs canadiens dans leurs appartements en copropriété donnant sur la mer.

Expansion

Le Conference Board, dont le siège social est à New York, énumère 11 compagnies canadiennes qui ont investi dans des industries manufacturières américaines pendant le premier trimestre de 1978, depuis W.-H. Voortman qui a acquis du terrain à Tonawanda, N. Y., pour y installer une usine de biscuits, jusqu'à Noranda Mines Ltd., qui a acquis une usine dans le Tennessee.

Et puis il y a Northern Telecom Ltd., une filiale de Bell Canada, qui se vante d'avoir fait l'an der-

nier un saut opportun aux Etats-Unis. Cette compagnie, qui a son siège social à Montréal, est le plus important manufacturier d'équipement de télécommunications au Canada, et le deuxième plus important en Amérique du Nord.

Northern Telecom a fait l'acquisition de Sycor Inc., du Michigan, et de Data 100 Corp., à Minneapolis.

Northern Telecom, qui possède maintenant 56 usines dans le monde, en a 27 au Canada et 23 aux Etats-Unis. Mais ses dirigeants disent qu'elle grandit plus rapidement aux Etats-Unis que n'importe où ailleurs.

Quel est donc le magnétisme qui attire tous ces gens de l'autre côté de la frontière? Cet exode est-il, comme beaucoup le prétendent, un signe de méfiance envers le grand rêve canadien?

Non, répond M. Grand Duff, président de l'Institut canadien des compagnies immobilières publiques (Canadian Institute of Public Real Estate Companies), qui dit que l'expansion des investissements aux Etats-Unis a pour résultat l'augmentation des em-

ploiés dans les sièges sociaux au Canada. "Et les actionnaires canadiens participent à l'accumulation des capitaux dans les filiales américaines, ce qui, éventuellement fera gagner des dividendes aux Canadiens."

"Ce qui est particulièrement significatif, c'est que tout cela se produit avec très peu de fonds canadiens, parce que la plupart des fonds investis aux Etats-Unis ont été empruntés aux Etats-Unis."

Nous sommes loin de l'opinion exprimée il y a quelque temps, par M. Ralph Sultan, économiste en chef à la Banque Royale du Canada.

"Nous devons mettre de l'ordre chez nous, afin de rendre le Canada plus attrayant pour les capitaux privés, sinon le Canada risque de devenir stagnant, a-t-il déclaré. Les capitaux ne sont pas fidèles de nature: ils vont où les profits sont plus attrayants."

On pourrait discuter sans fin là-dessous. Comme fait observer Northern Telecom: "Il n'y a vraiment plus tellement de chances d'expansion pour nous au Canada."



NOUVEAU PRESIDENT — Le nouveau président du Better Business Bureau croit fermement que les plaintes des consommateurs portées contre une entreprise peuvent être arbitrées légalement sans qu'il soit nécessaire

de recourir aux tribunaux. Dan McDonald a mis au point un programme d'arbitrage pour les bureaux de l'organisation dans tout le pays.

(Photolaser PC)

NOMINATIONS A PERSPECTIVES



M. Jean-A. Dion, président et directeur général de Perspectives Inc., est heureux d'annoncer la nomination de M. Jean Bouthillier au poste de rédacteur en chef du magazine Perspectives et de Mme Thérèse Dumesnil à celui de rédactrice en chef adjointe. A Perspectives depuis sa fondation en 1959, M. Bouthillier a été rédacteur puis directeur adjoint de la rédaction. Mme Dumesnil, pour sa part, qui fait du journalisme depuis de nombreuses années, a également été réalisatrice à l'Office national du film. Perspectives, magazine hebdomadaire publié le samedi dans Québec, Le Nouvelliste de Trois-Rivières, La Tribune de Sherbrooke, La Voix de l'Est de Granby, Le Quotidien de Chicoutimi et Le Droit d'Ottawa, tire à 605.000 exemplaires.

Gain du dollar canadien

MONTREAL (PC) — Le dollar canadien a réalisé quelque gain dans les marchés de change, mercredi, au lendemain de l'élection d'un gouvernement conservateur minoritaire.

Il a clôturé à 86,55 cents, par rapport à la devise américaine, après avoir fluctué entre un bas de 86,19 à l'ouverture et un haut de 86,59 l'après-midi, dans un marché modéré.

Les analystes se sont dit étonnés de voir notre monnaie prendre du poids, vu que les acheteurs commerciaux n'ont fait aucune transaction ce jour-là. Les seuls qui se soient montrés intéressés furent les acheteurs d'outre-mer et de Chicago.

"Nous nous attendions plutôt à une réaction défavorable à la suite de l'élection d'un gouvernement minoritaire", confesse un quidam. Eh bien non: "Au lieu de cela, à l'étranger, on semble avoir vu la chose d'un bon oeil."

NOMINATION CHEZ G. LEBEAU LTEE



Germain Blackburn

Monsieur Jacques Synnot, vice-président directeur général de G. Lebeau Ltée, est heureux d'annoncer la nomination de monsieur Germain Blackburn au poste de directeur régional — zone de Québec.

Monsieur Blackburn aura la responsabilité des succursales de Québec, Chicoutimi, Rimouski, Sept-Îles, Rouyn et Val-d'Or.

OCQ Amendements soumis à Johnson

QUEBEC (PC) — L'Office de la construction du Québec doit soumettre d'ici la fin du mois au ministre du Travail des propositions concrètes d'amendement au règlement de placement dans l'industrie de la construction.

C'est ce qu'a fait savoir hier M. Pierre-Marc Johnson devant la commission parlementaire qui étudie les crédits de son ministère pour l'année 1979-1980.

Certaines des modifications proposées pourront être appliquées rapidement, a souligné le ministre. "Tout dépendra de la complexité des amendements qu'on nous soumettra à l'OCQ", a-t-il répondu au député libéral de Portneuf, Michel Gagné, qui voulait connaître les plans précis du ministre sur le sujet.

M. Johnson lui a rappelé qu'il ne lui appartenait pas, en vertu de la loi 110, de modifier le règlement de placement.

Le seul pouvoir du ministre, a-t-il dit, est d'annuler ce règlement ou d'attendre les suggestions d'amendements de l'OCQ.

LE SYSTÈME 10 DE PENTAX.

BIEN PLUS QU'UN APPAREIL DE POCHE, C'EST UN SYSTÈME REFLEX MONO-OBJECTIF.

Le système 10 de Pentax... une innovation en photographie. En fait, il s'agit du premier système reflex mono-objectif 110 qui associe la commodité d'un appareil de poche et les perfectionnements d'un système reflex mono-objectif 35 mm.

Il suffit d'insérer une cartouche et le degré de sensibilité du film se règle automatiquement.

Le réglage du diaphragme et de la vitesse d'obturation fait aussi appel au principe de l'automatisme.

Dans le viseur du système reflex mono-objectif, vous voyez exactement ce qui apparaîtra sur film. Lors de la visée, un signal lumineux vous indique automatiquement si l'éclairage ambiant suffit ou bien s'il y a lieu d'utiliser un trépied ou un flash.

Ce système, au complet, vous assure automatiquement des mesures d'exposition très précises. C'est la règle du moindre effort pour une vraie réussite. Et n'oubliez pas que le système 10 tient dans la paume de la main!

Nul doute que vous voudrez ultérieurement tous les accessoires du système 10: les objectifs interchangeables, le flash, le dispositif d'entraînement motorisé et une foule d'autres éléments perfectionnés.

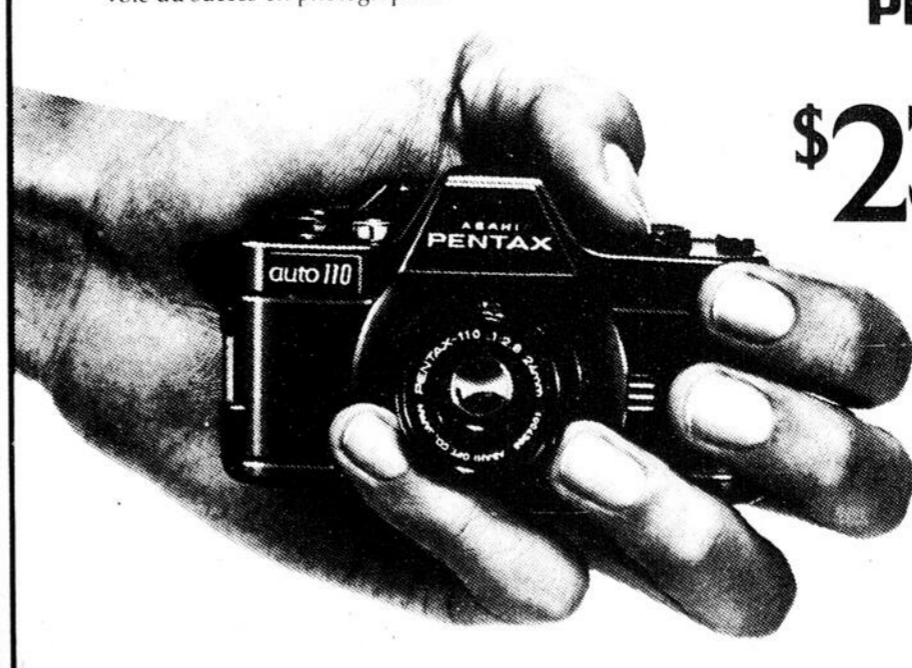
Procurez-vous un système 10 de Pentax muni de son objectif 24 mm f/2.8. Vous ne sauriez vous lancer d'un meilleur pied dans la voie du succès en photographie!



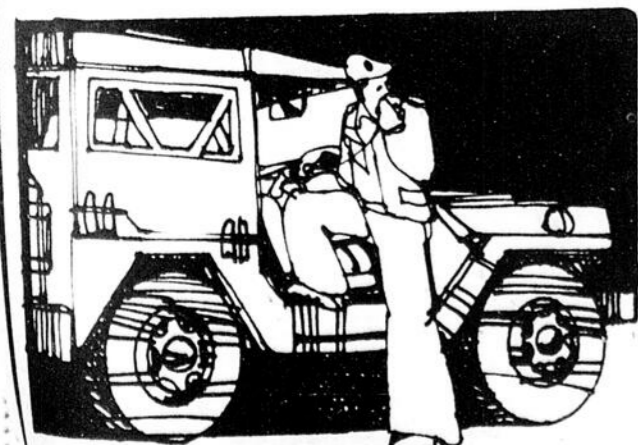
PENTAX SYSTÈME 10

\$239.95* (appareil seulement)

*Prix de détail suggéré. Prix annoncé au pays. Le prix de vente réel peut varier au gré du marchand.



ON S'EN VIENT TE VOIR!



Depuis le temps que ça te tente d'entrer dans les Forces, voilà ta chance! Viens jaser avec nous! Cela ne t'engagera à rien et tu connaîtras enfin tous les avantages offerts par les Forces armées canadiennes...

- un bon salaire
- une vie d'action
- une carrière solide
- possibilité d'études payées
- un esprit d'équipe qu'on ne trouve pas dans le civil.

LES FORCES ARMÉES CANADIENNES SI LA VIE T'INTÉRESSE

Notre conseiller en carrières militaires sera au Centre de Main-d'Oeuvre de Port-Alfred, de 9h00 à 14h00, le 25 mai 79.

Viens donc jaser avec lui!

horaire

CJPM

JEUDI, 24 MAI		JEUDI, 24 MAI	
9.30 Fanfan Dédé	16.30 Tranquille	9.30 Fanfan Dédé	16.30 Les Tannants
10.00 Les Satellipopettes	17.30 Les Tannants	10.00 Les Satellipopettes	17.30 Parle parle, jase jase
10.15 Dessins animés	18.30 Parle parle, jase jase	10.15 Dessins animés	18.30 Studio Six
10.30 A votre service	19.00 Qui dit vrai?	10.30 A votre service	19.00 Bonjour madame
10.45 Bonjour madame	19.30 Monsieur Pointu, S.V.P.	10.45 Bonjour madame	11.30 Du coq à l'âne
11.30 Du coq à l'âne	20.00 Jeudi 20 heures	11.30 Du coq à l'âne	12.15 Les nouvelles du midi
12.15 Les nouvelles du midi	"Scandale à Rome"	12.15 Les nouvelles du midi	12.30 A vous de jouer
12.30 A vous de jouer	22.00 Regards sur le monde	12.30 A vous de jouer	13.00 Personnalités
13.00 Personnalité	22.30 Les nouvelles TVA	13.00 Personnalité	13.00 Cinéma:
13.30 Cinéma:	23.00 Dernière édition	13.30 Cinéma:	16.00 Le monde de monsieur
15.30 Une demi-heure avec Claude Olivier	23.10 En fin de soirée: "Voyageur des plaines"	15.30 Une demi-heure avec Claude Olivier	
16.00 Le monde de monsieur		16.00 Le monde de monsieur	

CKRS

JEUDI, 24 MAI		VENDREDI, 25 MAI	
8.30 Le prince noir	18.48 Téléjournal national	8.30 Les travaux d'Hercule	18.48 Téléjournal national
9.00 En mouvement	18.53 Actualités régionales	9.00 En mouvement	18.53 Actualités régionales
9.15 Les Oriens	19.00 Nanny	9.15 Les cent tours de Centour	19.00 Télé-sélection:
9.30 Passe-Partout	19.30 Du tac au tac	9.30 Passe-Partout	"A communiquer"
10.00 Animagerie	20.01 La Solrée du Hockey: "Finale"	10.00 La boîte à lettres	20.30 A cause de mon oncle
10.15 Minute Moutoute	22.31 Téléjournal national et international	10.15 Virginie	21.00 Sous le signe du Lion
10.30 Magazine-express	23.00 Météo	10.30 Magazine-express	21.31 Forum
11.00 Les trouvailles de Clémence	Au fil de l'actualité (3e édition)	11.00 Terre et moissons	22.30 Téléjournal national et international
11.30 Au milieu du jour	23.06 Actualités régionales	11.30 Au milieu du jour	22.59 Météo
12.30 Les Coqueluches	23.13 Nouvelles du sport	12.30 Les Coqueluches	Au fil de l'actualité (3e édition)
13.31 Téléjournal	23.23 Cinéma: "Une fille très avertie"	13.31 Téléjournal	23.05 Actualités régionales
13.36 Femme d'aujourd'hui		13.36 Femme d'aujourd'hui	23.12 Nouvelles du sport
14.31 Cinéma: "Le printemps, l'automne et l'amour"		14.31 Les ateliers	23.22 Cinéma:
16.00 Bobino		15.30 Fanfrluche	"Un colt pour une corde"
16.30 Pop-Citrouille		16.00 Bobino	"Vautrin"
17.00 Cinéma de 5 heures: "L'odyssée du docteur"		16.30 Es-tu d'accord?	
		17.00 Cinéma de 5 heures: "Charlie Chaplin: L'homme le plus drôle au monde"	

CBJET

JEUDI, 24 MAI		VENDREDI, 25 MAI	
9.00 A Thought for Today	15.00 The Bob McLean Show	9.00 A Thought for Today	16.30 Mr. Dressup
9.05 CBC 6 Good Morning	16.00 Sherlock Holmes	9.05 CBC 6 Good Morning	17.00 The Partridge Family
9.15 The Friendly Giant	16.30 What's New?	9.15 The Friendly Giant	17.30 All in the Family
9.30 Quebec School Telecasts	17.00 The Partridge Family	9.30 Quebec School Telecasts	18.00 The City at Six
10.30 Mr. Dressup	18.00 The City at Six	10.30 Canadian Schools Telecasts	19.00 The Mary Tyler Moore Show (Repeat)
11.58 Weather Report	19.00 The Mary Tyler Moore Show (Repeat)	11.00 Sesame Street	19.30 In the Public Eye
12.00 T.B.A.	19.30 Bonkers	11.58 Weather Report	20.00 All in the Family
12.30 Search for Tomorrow	20.00 Stanley Cup Hockey	12.00 Heritage	20.30 Front Page Challenge
13.00 Today from the West	23.00 The National	12.30 Search for Tomorrow	21.00 The Amazing Odyssey
14.00 The Edge of Night	23.27 The City Tonight	13.00 Today from the Pacific	22.00 Miss Winslow and Son
14.30 Thirty from...	23.45 Thriller	14.00 The Edge of Night	22.30 The Goodies
		14.30 Thirty from...	23.00 The National
		15.00 The Bob McLean Show	23.27 The City Tonight
		16.00 Sherlock Holmes	23.45 The Professionals

CJBR

JEUDI, 24 MAI		VENDREDI, 25 MAI	
9.00 En mouvement	16.00 Bobino	9.00 En mouvement	17.00 L'heure de pointe
9.15 Les Oriens	16.30 Pop-citrouille	9.15 100 tours de Centour	18.00 Ce soir national
9.30 Passe-Partout	17.00 L'heure de pointe	9.30 Passe-Partout	18.30 Ce soir régional
10.00 Animagerie	18.00 Ce soir national	10.00 Boîte à lettres	19.00 Il était une fois l'homme
10.15 Minute-Moutoute	18.30 Ce soir régional	10.15 Virginie	19.30 Salivator et les Mohicans
10.30 Magazine-express	19.00 Génies en herbe	10.30 Magazine-express	20.30 A cause de mon oncle
11.00 Les trouvailles de Clémence	19.30 Du tac au tac	11.00 Terre et moissons	21.00 Sous le signe du Lion
11.30 Le comportement animal	20.00 La Solrée du Hockey	11.30 Les Pierrefeu	21.30 Forum
12.00 Demétan	22.30 Téléjournal	12.00 Le prince noir	22.30 Téléjournal
12.30 Les Coqueluches	23.05 Téléjournal régional	12.30 Les Coqueluches	23.05 Téléjournal régional
13.30 Téléjournal	23.12 Nouvelles du sport	13.30 Téléjournal	23.12 Nouvelles du sport
13.35 Femme d'aujourd'hui	23.22 Télé-sélection: "A vous mes anges"	13.35 Femme d'aujourd'hui	23.22 Cinéma:
14.30 Cinéma: "Le printemps, l'automne et l'amour"	00.42 Cinéma: "Ma femme a disparu"	14.30 Les ateliers	01.15 Ciné-club: "La main"
		15.30 Fanfrluche	
		16.00 Bobino	
		16.30 Es-tu d'accord?	

WEZF

JEUDI, 24 MAI		VENDREDI, 25 MAI	
6.00 Good Morning Jesus	18.00 World News Tonight	6.00 Good Morning Jesus	16.30 The Merv Griffin Show
7.00 Good Morning America	18.30 Hollywood Squares	7.00 Good Morning America	17.00 News Tonight
9.00 PTL Club	19.00 The Andy Griffith Show	9.00 PTL Club	18.30 Hollywood Squares
11.00 Laverne and Shirley	19.30 Red Sox Baseball: "Boston vs Baltimore"	11.00 Laverne and Shirley	19.00 The Andy Griffith Show
11.30 Family Feud	22.00 Alan Kings Third Annual Final Warning	11.30 Family Feud	20.00 Welcome Back, Kotter
12.00 \$20,00 Pyramid	23.00 The Mary Tyler Moore Show	12.00 \$20,00 Pyramid	21.00 Friday Night Movie: "Hot Rod"
12.30 Ryan's Hope	00.00 The Mary Tyler Moore Show	12.30 Ryan's Hope	23.00 The Mary Tyler Moore Show
13.00 All my Children	23.30 Starkey and Hutch	13.00 All my Children	00.00 Baratta
14.00 One Life to Live	00.30 Mannix	14.00 One Life to Live	
15.00 General Hospital		15.00 General Hospital	
16.00 The Edge of Night		16.00 The Edge of Night	
16.30 The Merv Griffin Show		16.30 The Merv Griffin Show	

CFCF

JEUDI, 24 MAI		VENDREDI, 25 MAI	
6.00 University of the Air	16.30 Family Feud	6.00 University of the Air	17.00 The Price is Right
6.30 Morning Exercises	17.00 The Price is Right	6.30 Morning Exercises	18.00 Pulse
7.00 Canada A.M.	18.00 Pulse	7.00 Canada A.M.	19.00 Delta House
9.00 Romper Room	19.00 Young Guy Christian	9.00 Romper Room	19.30 Circus
9.30 What's Cooking?	19.30 Stars on Ice	9.30 What's Cooking?	20.00 Diff'rent Strokes
10.00 The New Ed Allen Show	20.00 The Waltons	10.00 The New Ed Allen Show	20.30 Hello Larry
10.30 Definition	21.00 Live It Up	10.30 Definition	21.00 The Rockford Files
11.00 The Community	21.30 Soap	11.00 The Community	21.58 Loto-Québec
11.30 Rocket Robin Hood	22.00 Barnaby Jones	11.30 Rocket Robin Hood	23.00 CTV National News
12.00 The Flintstones	23.00 CTV National News	12.00 The Flintstones	23.21 Pulse
12.30 Street Talk	23.21 Pulse	12.30 Street Talk	00.00 The Twelve Midnight Movie:
13.00 McGowan and Co.	00.00 The Twelve Midnight Movie: "The Sandpiper"	13.00 McGowan and Co.	Programme double: "The Gambler" - "Captain Carey U.S.A."
13.30 The Alan Hamel Show		13.30 The Alan Hamel Show	
14.30 Another World		14.30 Another World	
16.00 The Mad Dash		16.00 The Mad Dash	

TELEVISION COMMUNAUTAIRE

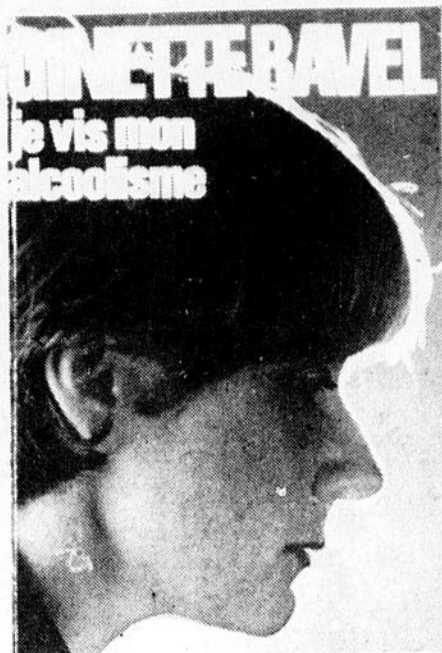
JEUDI, 24 MAI 1979		VENDREDI, 25 MAI 1979	
8.15 Entre nous	18.00 Cercle de presse	8.15 Entre nous	17.30 Entre nous
8.45 Câblo-guide	19.00 Les archives, c'est quoi?	8.45 Câblo-guide	18.00 Câblo-guide
12.00 Entre nous	19.45 Câblo-guide	12.00 Entre nous	19.00 Conseil d'ami (Consommation)
12.30 Câblo-guide	20.00 Assemblée nationale	12.30 Câblo-guide	19.30 Assemblée nationale
17.30 Entre nous		14.00 Assemblée nationale (reprise)	21.00 La vie municipale de Chicoutimi

RADIO-QUEBEC

JEUDI, 24 MAI		VENDREDI, 25 MAI	
13.00 Période de questions - A l'Assemblée nationale	18.30 Période de questions - A l'Assemblée nationale	13.00 Période de questions - A l'Assemblée nationale	15.30 Raison d'être - Film sur le cancer
14.00 Guerre et paix - Le chemin de la sagesse	19.30 Manger comme du monde - Une collation-santé, c'est quoi?	14.00 Guerre et paix - Le chemin de la sagesse	18.30 La vie parlementaire dans la Vieille Capitale
15.30 La courtépoinette - Point contre point	20.00 Laissez-passer - Pour le Portugal	15.30 La courtépoinette - Point contre point	19.30 Ciné-jeudi - La bête humaine
16.00 Babillart - Magazine culturel	21.00 Raison d'être - Film sur le cancer	16.00 Babillart - Magazine culturel	21.30 Studio 1 - Talk Show
16.30 Faire et défaire - Une question de volonté		16.30 Faire et défaire - Une question de volonté	



SUR LE CANAL 8 RADIO-QUEBEC
JEUDI, 24 MAI 1979
RAISON D'ÊTRE: Film sur le cancer.
 Film de l'Office national du film, réalisé par Yves Dion. Ce film très émouvant nous fait assister au cheminement vers la mort de Micheline, 29 ans, atteinte de cancer. Micheline a accepté de vivre devant la caméra ses derniers instants sur terre.
 DIFFUSION: jeudi, 21h00, vendredi, 19h30, en reprise.
TÉL: 545-1112 Disponibilité des services à Ville de Chicoutimi et Ville de Jonquière



Edition Quebecor
Tous droits réservés Ottawa 1978

23

Je résolu que, quoiqu'il advienne, j'irais crever au pays. Je téléphonai à ma "chum", Ghylaine Guy qui, par un heureux hasard, s'appretait à partir pour Montréal, et je lui dis: "Viens me chercher, je prends l'avion avec toi". Elle accourut. Avant de partir, je téléphonai à mon médecin et le priai de m'attendre à Dorval. Il promit. Et, il fut fidèle à sa promesse. Lorsque je le retrouvai, je lui expliquai que je ne savais pas quelle force m'avait tenue en vie pendant la traversée. Sans tarder, avec toute la diligence dont il était capable, il m'emmena à l'hôpital passer des radiographies. Il ne fut pas long à poser son diagnostic. Il me dit, bien doucement, bien calmement: "Ginette, assis-toi, j'ai quelque chose d'important à t'annoncer". Je m'assis, le cœur palpitant, sentant que mon médecin allait m'annoncer quelque chose de non seulement important, mais de grave, très grave. Et je ne m'étais pas trompée: mon intuition se confirma. Mais, lorsqu'il m'apprit que j'étais tuberculeuse, le choc que je ressentis fut plus grand que celui que j'avais prévu. Et, c'est à peine si je pus entendre la suite du diagnostic qui m'apprenait que mon poumon gauche entier, le péricarde, l'aorte et une partie du poumon droit étaient atteints de tuberculose. Un vide immense s'abattit sur moi. Je vis un énorme trou noir en moi, quoique, en réalité, il s'agissait d'une énorme tache rouge. J'étais terrifiée, j'étais condamnée. Mon médecin, que je suppliai d'être franc avec moi, finit par me l'avouer, après de longues hésitations. Condamnée, mais avec une ultime chance peut-être, si j'acceptais de subir une opération qui, cependant, n'avait que très peu de probabilités de réussir. Mais, ce "très peu" était pour moi énorme, il était tout, même, tout ce que je pouvais me sauver. Le 25 novembre 1972, on pratiqua donc sur moi un thoracotomie avec décoloration pleurale. Après six heures sur la table d'opération, j'ouvris les yeux sur un curieux appareil qu'on appelle le resuscitateur. Resuscitateur, nom curieux, nom terrible, qui ne signifie pas seulement qui maintient en vie, mais qui arrache à la mort. Je ne sais si je défailisais au cours de l'opération et si le resuscitateur dut remplir son rôle premier. Mais, je sais qu'à mon réveil, c'est lui qui respira pour moi, car il m'était impossible d'y arriver seule. On dit que lorsqu'on voit la mort de près, on revoit sa vie en entier, en l'espace de quelques instants. C'est vrai, et c'est étonnant, c'est saisissant. Mais, à ce moment, j'affrontais la mort sans peur, en disant à Dieu: "Tu viens me chercher, mon passage sur la terre est terminé". Je sentais aussi que j'avais raté ma vie, que, certes, j'avais été riche, célèbre, mais que

rien de tout cela ne pouvait racheter mon échec, ma déchéance. Mais, en même temps, sans encore comprendre l'immortalité de l'âme ou la réincarnation, je sentais que j'aurais une chance de me reprendre de l'autre côté ou dans une autre vie. Je suis restée longtemps aux soins intensifs, entre la vie et la mort, souffrant physiquement et, surtout, moralement, car j'étais accablée, profondément déprimée... A ma sortie de l'hôpital, mon médecin m'annonça que ma convalescence durerait quatre ans... Inutile de dire que si je venais d'échapper à la mort, cette nouvelle fit que je quittai l'hôpital la mort dans l'âme... C'est une nouvelle épreuve. Ce n'était pas la dernière. Car, je dus bientôt affronter le monde, et surtout, mes proches qui voulurent m'expatrier dans un sanatorium aux Etats-Unis. Au début, je fus assommée. La perspective d'être expatriée non seulement ne me souriait pas, mais m'affolait. J'étais désespérée. Renonçant à tout amour-propre, je pleurai toutes les larmes de mon corps en expliquant à mon médecin que si j'obéissais à mes proches, c'est-à-dire si j'acceptais l'exil aux Etats-Unis, mon moral ne tiendrait pas le coup et que, inévitablement, j'en mourrais. Je lui expliquai aussi que je tenais à mes Laurentides et à Deauville. Devant mon insistance et le désespoir de mes explications, il comprit que j'avais raison et alla convaincre mes proches de me laisser faire ce que bon me semblait. Ils obtempérèrent, me laisserent même une liberté totale: ils m'abandonnèrent à moi-même.

J'avais évité l'exil physique, mais pas l'exil moral. Car, à ma sortie de l'hôpital, je me retrouvai pour ainsi dire comme une véritable exilée parmi les miens. J'étais une artiste, une femme déçue. J'étais une "has been". Les amis que la seule gloire avaient attirés vers moi et qui m'avaient hypocritement adulé disparaissaient, comme par magie. Mais, la perte de la gloire a tout de même ceci de bon, qu'elle permet de retrouver ses véritables amis: elle est comme un filtre qui ne retient que les pépites d'or et laisse passer le sable.

Selon mon souhait, je m'étais retrouvée dans les Laurentides, à deux pas de ma maison que j'avais été obligée de louer. J'habitais un petit appartement en forme de tour, en fait, une ancienne écurie transformée en habitation et qui s'appelle aujourd'hui Le Manoir de Deauville.

DU HAUT DE MA TOUR

*Du haut de ma tour
Il fait froid, il me semble*

à suivre

*C'est pourquoi mon cœur tremble
J'entends le vent en transe*

*Peut-être a-t-il froid comme j'ai froid
Peut-être a-t-il peur comme j'ai peur
Je sais qu'il grille, qu'il grille
Qu'il fouette tout sur son passage
Je sens ton absence...*

*Du haut de ma tour
Je suis seule, il me semble
C'est pourquoi mon cœur tremble
J'entends les saules qui pleurent
Peut-être pleurent-ils sur moi?
Sur ma vie remplie d'effroi...
Et, je dois traverser la rivière
Même, si je risquer de m'y noyer
Je sens ton absence...*

*Nos corps naissent sains
Nous les pourrissions nous-mêmes
J'ai vécu
Mais, l'amour que j'ai connu
N'a pas eu la force de me tenir*

*La tête entre mes mains
Je crois que ma tour penche
J'ai le cœur si tendre
Que les fleurs en tremblent
De ma fenêtre, la bise me les fait entendre*

*Le soir tombe, la mort vient
Si j'y suis encore demain
Auras-tu une heure
Une vie à me donner
La vie et l'amour, aujourd'hui pour moi meurent*

MON COEUR PLEURE...

Les premières années de ma convalescence furent les années les plus dures de ma vie. Elles furent un véritable cauchemar, un véritable enfer. Je touchais le fond de l'abîme, le bas-fond. J'avais entièrement perdu la maîtrise de ma vie. J'étais considérablement affaibli, et physiquement et moralement. Physiquement, j'avais tellement de difficulté à respirer que j'étais forcée de laisser la fenêtre ouverte, un beau milieu de l'hiver, par des froids terribles. Si bien que ma chambre était glaciale et que, pour éviter, de mourir gelée, je devais porter de gros chandails de laine, un foulard même et je devais passer le plus clair de mon temps emmitoufflé dans mon sac de couchage et duvet. Et, il me fallait littéralement vivre au ralenti. Je m'essoufflais, un moindre effort. Je devais constamment m'accorder des pauses. Le lever m'était excessivement pénible. Le sommeil ne semblait pas avoir la vertu de me reposer. J'étais au réveil aussi faible qu'au coucher. Il me fallait parfois plus de deux heures pour me lever et faire ma toilette. Opération qui, auparavant, me prenait à peine une demi-heure.

films à la télévision

CJPM

13h30
CJPM — CINÉMA. "La première balle tue" (The Fastest Gun Alive) (4) — E.-U. 1955. Western de R. Rouse avec Glenn Ford, Jeanne Crain et Broderick Crawford. — A cause de son habileté au tir, un marchand est provoqué par un bandit qui ne souffre pas la concurrence. Intrigue prenante. Mise en scène habile. Jeu convaincant de Glenn Ford. — A. (2 h.)

20h00
CJPM — JEUDI 20h00. "Scandale à Rome" (5) — Il 1971. Satire de C. Lizzani avec Nino Manfredi, Virna Lisi et Philippe Leroy. — Les malhonnêtetés de divers représentants de la haute société romaine. — Accumulation de scènes caricaturales. Quelques éléments d'intérêt dans l'ensemble. Réalisation de métier. Acteurs de valeur. (2 h.)

23h10
CJPM — FIN DE SOIRÉE. "Le voyageur des plaines" (The Shiralee) (5) — G.-B. 1957. Drame de L. Norman avec Peter Finch, Dana Wilson et Elizabeth Sellars. — Un ouvrier itinérant australien entraîne sa fille dans sa vie errante. — Histoire peu attachante. Réalisation soignée mais froide. Interprétation de qualité.

CKRS

23h30
CKRS — CINÉMA. "Une fille très avertie" (Ask Any Girl) (4) — E.-U. 1959. Comédie de C. Walters avec David Niven, Shirley MacLaine et Gig Young. — Une jeune fille connaît une série d'aventures après avoir quitté sa petite ville natale pour se trouver un emploi et un mari à New York. — Élément satirique réussi. Nombreux gags fort drôles. Ensemble inégal. Excellente interprétation de S. MacLaine.

CJBR

00h45
CJBR — CINÉMA. "Ma femme a disparu" (One of My Wives is Missing) (5) — E.-U. 1976. Drame policier de G. Jordan avec James Franciscus, Elizabeth Ashley et Jack Klugman. — Un vacancier avertit la police de la disparition de son épouse et traite en imposteur celle qui se prétend telle. — Film tourné pour la télévision. Adaptation à l'américaine de la pièce "Piège pour un homme seul" de Robert Thomas. Situations artificielles. Retournements astucieux. Interprétation acceptable. (1 h. 40.)

CJBR

23h20
CJBR — TELE-SELECTION. "A vous, mes anges" (Charlie's Angels) (5) — E.-U. 1976. Drame policier de J. L. Moxy avec Kate Jackson, Farrah Fawcett-Majors et Jaclyn Smith. — Après avoir servi dans la police, trois jeunes femmes sont employées par un mystérieux patron pour démasquer des meurtriers. — Film-pilote pour une série de télévision. Aventures peu vraisemblables mais assez rondement menées. Mise en scène de métier. Interprétation satisfaisante. (1 h. 25.)

québec en bref

Services essentiels

QUEBEC (PC) — Les services essentiels sont pleinement assurés dans la cinquantaine d'hôpitaux affectés par les grèves rotatives des infirmiers et des infirmières.

C'est ce qu'a affirmé hier le ministre des Affaires sociales Denis Lazure en répondant à l'Assemblée nationale aux questions du député unioniste de Johnson Maurice Bellemare.

Ces débrayages se produisent surtout dans la région de Québec où est plus puissant le SPI PROFESSIONNEL DES INFIRMIERS du Québec.

Commission municipale

QUEBEC (PC) — Le gouvernement pourra nommer un membre additionnel à la Commission municipale du Québec, en vertu du projet de loi 33, déposé hier à l'Assemblée nationale.

Ce projet de loi modifiant la Loi de la Commission municipale du Québec permettra au gouvernement de déterminer la durée du mandat d'un tel commissaire, membre non permanent de la commission.

Ce projet de loi explique aussi les pouvoirs et les immunités des personnes désignées pour effectuer une tâche spéciale pour la commission.

Félicitations aux Canadiens

QUEBEC (PC) — L'Assemblée nationale a adressé à l'unanimité hier des félicitations au club de hockey Les Canadiens de Montréal pour leur conquête de la coupe Stanley.

La motion de félicitations s'adresse également à Bob Gainey, qui fut choisi comme le joueur le plus utile des séries éliminatoires et qui s'est mérité le trophée Connie-Smythe.

Plusieurs croix X

MONTREAL (PC) — Quatre personnes ont été appréhendées dans la métropole, mardi, pour avoir tenté de voter plus d'une fois. Une femme utilisant des alias a tenté de voter trois fois. Trois hommes ont été arrêtés lorsqu'ils ont tenté de voter une seconde fois.

Les quatre prévenus comparaitront aujourd'hui pour répondre à deux chefs d'accusation, soit de supposition de personne et d'avoir enfreint la Loi des élections.

Les quatre passeurs de télégrammes ont été appréhendés dans un quartier ouvrier du comté de Westmount-Saint-Henri où le libéral Donald Johnson a été élu.

Projet non compromis

QUEBEC (PC) — L'élection d'un gouvernement conservateur ne compromettra pas le projet de réaménagement du Colisée de Québec, a affirmé mardi soir le député libéral de Langelier, M. Gilles Lamontagne.

Interrogé par la presse, M. Lamontagne a dit qu'aucun gouvernement, même conservateur, ne saurait remettre en question le projet de rajouter 5.000 sièges à l'amphithéâtre au coût de \$15 millions.

Ce projet, nécessaire pour l'admission des Nordiques de Québec à la Ligue nationale de hockey, avait été remis en question par le chef conservateur, M. Joe Clark, au cours de la campagne électorale.

Selon M. Lamontagne, le cabinet fédéral, peu importe qui le dirigera, devra respecter l'assurance qui avait été donnée par les trois niveaux de gouvernement pour que le projet soit mené à terme.

Au nom du gouvernement fédéral, M. Lamontagne s'était engagé pour \$5 millions dans le dossier, au printemps dernier.

Constitution rapide du jury

MONTREAL (PC) — Il n'a fallu que 45 minutes pour choisir les sept femmes et les cinq hommes constituant le jury qui sera appelé à juger Georges Lemay. La couronne et la défense se sont conformées à une directive du juge Jean-Paul Bergeron de ne poser aucune question aux candidats jurés, ce qui explique la rapidité avec laquelle le jury a été constitué.

Georges Lemay est accusé de conspiration, de possession et de trafic de narcotiques à usage contrôlé, suite à son arrestation en janvier, par la Gendarmerie royale du Canada.

Cette directive du magistrat était appuyée sur la jurisprudence maintenant acceptée devant les cours montréalaises et qui veut qu'une récusation pour cause soit appuyée par des motifs précis et non plus sur une allegation générale de partialité possible.

Comme c'était hier jour d'élection fédérale, le juge a préféré congédier les jurés jusqu'à aujourd'hui, pour leur permettre de voter. C'est à compter de ce matin que devrait débuter l'interrogatoire des témoins qu'on a près d'une centaine.

Date des élections complémentaires

QUEBEC (PC) — Le premier ministre René Lévesque annoncera au cours des prochains jours la date des élections complémentaires dans les comtés de Prévost et de Beauce-Sud.

Cette question devait être débattue hier soir au conseil des ministres, a dit M. Lévesque hier au cours d'une conférence de presse.

Il espère que ces élections pourront être tenues vers la fin de juin, sinon elles ne seront tenues qu'à l'automne.

M. Lévesque devait lancer hier après-midi le débat référendaire dans son intervention de 20 minutes sur la motion présentée par M. Claude Ryan sur la question constitutionnelle.

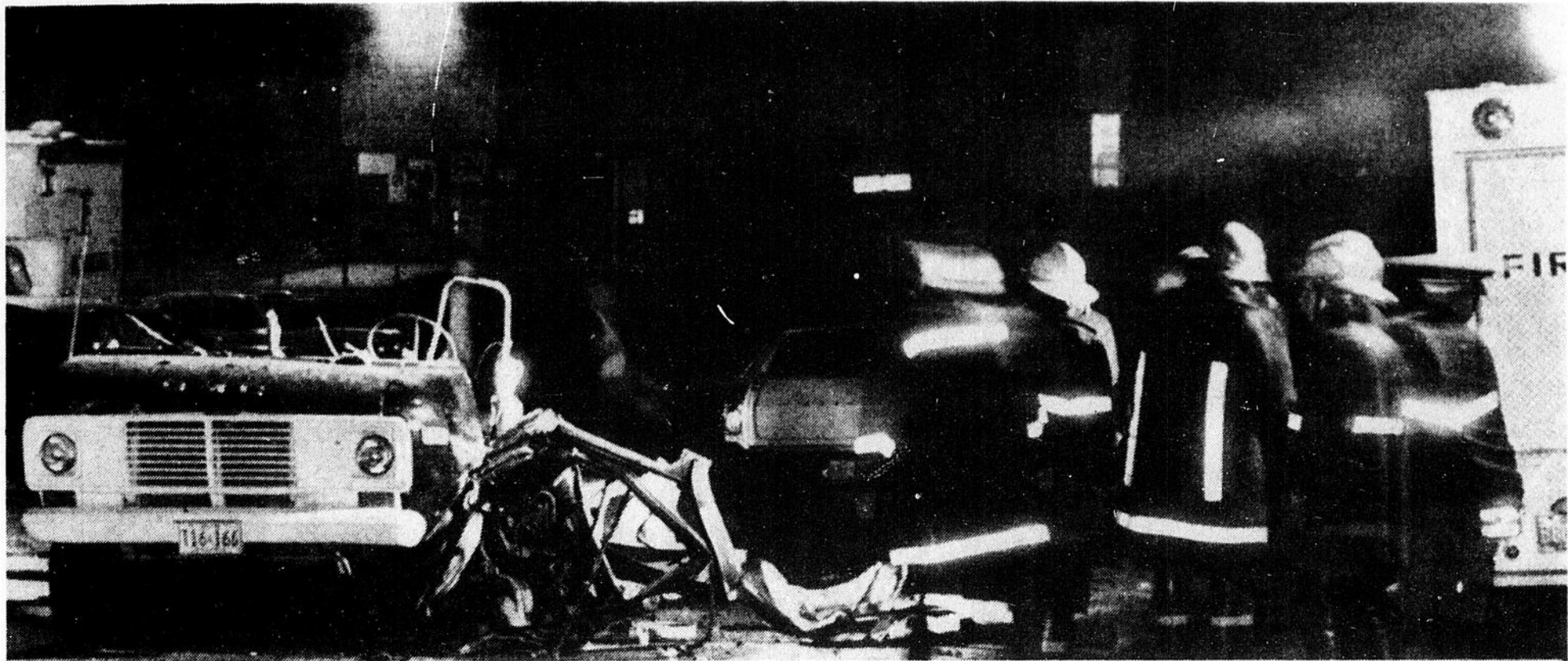
Acquittement

MONTREAL (PC) — La Cour d'appel du Québec vient de renverser un verdict de la Cour des sessions, selon lequel un individu avait été reconnu coupable d'avoir provoqué un incendie dans un dessin frauduleux.

L'homme, âgé de 41 ans et demeurant à Sainte-Sophie, comté de Terrebonne, était notamment accusé d'avoir incendié, le 4 juin 1978, la maison mobile dans laquelle il habitait et qui, semble-t-il, revêtait un certain intérêt spécial pour sa concubine.

Détenteur d'une police d'assurance de \$7.350, payable à la Banque Royale du Canada, et d'une autre sur les meubles, l'individu aurait commis son geste alors qu'il était en état d'ébriété. C'était peu après s'être querellé avec sa concubine.

Lors du procès, aucun témoin n'avait été entendu pour sa défense et, des admissions et de la preuve faites à ce moment, il était ressorti clairement que le propriétaire de la maison mobile était bien l'auteur de l'incendie et qu'il avait agi de façon volontaire.



EN ECLATS — Des pompiers de Hamilton, Ontario, se tiennent à distance respectueuse de la cabine d'un camion-remorque qui a volé en éclats sous le souffle d'une puissante bombe. L'engin a tué deux personnes qui n'ont pas encore été identifiées. (Photolaser PC)

Registre des électeurs

“Véritable entorse au respect de la vie privée”

— Jean-Noël Lavoie

QUEBEC (PC) — L'Opposition a indiqué son intention de combattre avec force l'instauration d'un registre des électeurs si le gouvernement ne donne pas de meilleures garanties que les libertés individuelles et la vie privée des citoyens ne soient mieux respectées.

L'avertissement a été servi mercredi au ministre d'Etat à la Réforme parlementaire, M. Robert Burns, par le député libéral de Laval, M. Jean-Noël Lavoie, au cours de la commission parlementaire qui étudie le projet de loi no 3, Loi sur le registre des électeurs.

Selon M. Lavoie, un tel registre permanent des électeurs, tel que constitué par le projet de loi, risque de servir à des fins partisanes de propagande et de contrôle idéologiques en vue des élections et surtout en vue du prochain référendum sur l'avenir constitutionnel du Québec.

Selon M. Lavoie et les députés libéraux qui le secondent à la commission, soit MM. Harry Blank (Saint-Louis), Fernand Lalonde (Marguerite-Bourgeois) et Michel Gratton (Gatineau), le registre

permanent des électeurs contiendra des renseignements non pertinents à la confection de la liste électorale.

C'est ainsi que ce registre contiendra le nom de chaque électeur québécois, son adresse, son sexe, sa date de naissance et son numéro d'assurance sociale.

Ces renseignements seront transmis par le directeur des élections à toute personne ou organisme qui l'aura aidé à confectionner le registre et aux partis politiques.

Selon M. Lavoie, ces renseignements privés pourraient éventuellement servir à l'Hydro-Québec ou à toute autre compagnie privée pour retracer un client dont les comptes sont impayés, ou à un parti politique qui désire atteindre une clientèle cible.

“Un tel fichier est une entorse au respect de la vie privée en rendant disponible le numéro d'assurance-maladie pour n'importe qui et pour les partis politiques”, a dit le député de Laval.

Amendements

M. Lavoie, dont les propos ont été ap-

Relations de travail

Colère noire contre “l'opposition rouge”

QUEBEC (PC) — “L'opposition libérale est composée d'une bande d'oiseaux de malheur”, affirme le ministre du Travail, Pierre-Marc Johnson.

Hier, à la commission parlementaire étudiant les crédits de son ministère, M. Johnson a reproché aux libéraux et particulièrement au député de Portneuf, Michel Page, de toujours dramatiser les problèmes existants dans le domaine des relations de travail.

Selon M. Johnson, “l'opposition rouge”, comme il l'a décrite, a la fâcheuse habitude de toujours qualifier les situations d'une façon morbide, catastrophique, morose, que ce soit dans le secteur du travail, des investissements ou dans tout autre domaine économique.

Alors que la discussion portait sur la situation actuelle dans les hôpitaux, le député de Portneuf présumait qu'il y aura des conflits dans certains secteurs du réseau des Affaires sociales.

Situation sociale

“Ce qui se passe dans le secteur public et parapublic actuellement, a soutenu le ministre, ça se fait de façon civilisée, d'une façon qui ne met pas en péril la santé et la vie des gens”, faisant allusion au maintien des services essentiels.

M. Johnson a encore décrit plus loin les libéraux comme des gens qui “aiment rabaisser les Québécois eux-mêmes en leur disant qu'ils sont des pas bons”.

Définissant les relations de travail comme étant un rapport de force, parfois inégal, entre les parties qui négocient librement, le ministre du Travail a déclaré que le rôle du gouvernement est d'améliorer les règles du jeu de la négociation et non pas de “grimper dans les rideaux” quand surgit un conflit de travail.

“Le député rouge pourra toujours me citer l'exemple d'un conflit qui dure depuis un mois ou deux mois, mais il ne m'aura pas décrit par le fait même l'ensemble de la situation sociale dans laquelle on vit.”

Paix sociale

Or, M. Johnson affirme que la situation générale s'est améliorée considérablement depuis deux ans au chapitre des relations de travail.

“Il faut être borné ou aveugle pour ne pas le voir. Et prétendre le contraire, c'est induire la population en erreur.”

Considérant l'ensemble des secteurs d'activités, le ministre a souligné qu'il y a maintenant cinq fois moins de grèves illégales qu'il y en avait il y a deux ans.

En 1977 et en 1978, il y a eu par ailleurs une amélioration du simple au double en terme de jours-hommes perdus à cause de conflits.

Il faut y voir, selon lui, des indices d'une certaine paix sociale encore jamais obtenue.

Journalistes

Protestation contre la décision de la station CFTM-TV

MONTREAL (PC) — Les journalistes de la station de télévision CFTM-TV ont refusé, de participer à la couverture des élections fédérales en raison d'un conflit de travail avec la direction.

Une vingtaine de journalistes ont dressé des piquets devant l'entrée principale de Télé-Métropole pour protester contre la décision de la direction de les écarter des émissions d'affaires publiques parce qu'ils ne sont pas membres de l'Union des artistes.

Les journalistes ont crié victoire puisque les personnalités qui avaient été invitées à commenter les résultats des élections ont été avisées à la toute dernière minute de ne pas se présenter. Les invités de circonstance étaient Mme Solange Chaput-Roland, MM. Ted Sloan, Jean-Paul L'Allier et Pierre Tremblay.

Ceux-ci s'étaient néanmoins rendus à Télé-Métropole et se demandaient s'ils devaient ou non franchir les piquets de grève quand la direction leur a fait savoir que l'invitation était annulée dans les circonstances.

2 CINE-PARCS

LES MOINS DE 14 ANS: GRATUIT

Un des plus grands succès!
LA FIEVRE SE REPAND JUSQU'AU CINE PARC!

LA MUSIQUE DES "BEE GEES"

JOHN TRAVOLTA

LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR

2^e FILM BUS EN FOLIE

ciné-parc SAGUENAY 1

L'un des plus "LA GUERRE DES ETOILES" a décliné la terre! Cette année "GALACTICA" fera vibrer tout le cosmos!

Un travail de 100 millions de dollars en 14 semaines!

GALACTICA

SAUVEZ LE NEPTUNE

ciné-parc SAGUENAY 2

JONCTION ROUTE 170 ET DU BOUL. ST-PAUL

LES CINEMAS FRANCE FILM

Les "Gentils" Organisateur et les "Gentils" Membres s'en donnent à coeur joie, à la conquête de "L'AVENTURE" dans

LE PREMIER FILM sur "LE CLUB"!

LA PROIE DE L'AUTOSTOP

CORINNE CLERY (Histoire d'O)

FRANCO NERO DAVID HESS

SECTION DE "CHOC"

capitol centre

LES BRONZÉS

UN IMMENSE ECLAT DE RIRES!

Des DEMAIN!

Plus 2^e film aux contenus suivants:

ciné-royaume 1 bellevue

LA VOIE PLANEE

LA VOIE PLANEE

LES SEPT ANGES

AMANY ARDENTS

cartier élysée

LE DERNIER SURVIVANT

un homme qui refuse de mourir

VOS NERFS SERONT EBRANLES

LES MAJORETTES

JILL CLAYBURGH ALAN BATES

PRIX D'INTERPRETATION FEMMINE

la femme libre

CANNES 78

Des DEMAIN!

LES GRANGES BRULEES

En route vers BITEBOIS et en avant la musique!!!

En amour, ça va, ça vient

saquenay

Patinodrome

338, des Saguenéens, Chicoutimi, 545-4206

Salle entièrement CLIMATISÉE.

Ce soir, viens rouler avec tes amis dans le confort du magnifique

PATINODROME

JEUDI:

Admission: \$2.00

Location de patins \$0.50

LES INSEPARABLES

(19h00 à 23h00)

En plus:

Le couple chanceux

AUBERGE des GOUVERNEURS

CONCOURS CUMULATIF (Patineur chanceux \$50.00 et plus à gagner)

4+2 Belt-O-Glass Rabais 20%

sur le prix courant d'un seul pneu
en achetant 2 Belt-O-Glass ou plus



**CANADIAN
TIRE**

**Pneus garantis
contre les hasards
de la route**

Jusqu'au samedi 26 mai

Flanc blanc Dimensions	Prix courant d'un pneu	Prix-reclame de chac. , a l'achat de 2 ou plus	2 ou plus chac. , apres remise au comptant*
A78-13#	32.50	26.00	24.70
B78-14#	34.25	27.40	26.03
C78-14#	35.60	28.45	27.03
D78-14#	36.60	29.25	27.79
E78-14	37.65	30.10	28.59
F78-14	39.90	31.90	30.30
G78-14	41.95	33.55	31.87
H78-14	43.50	34.80	33.06
C78-15#	34.60	27.65	26.27
F78-15	41.40	33.10	31.44
G78-15	42.25	33.80	32.11
H78-15	44.65	35.70	33.91
J78-15	47.95	38.35	36.43
L78-15	50.30	40.20	38.19

*Construction 2 - 2 pour convenir
aux compactes

Exemple:
E78-14
Flanc blanc

Un seul
pneu, cour.
\$37.65

30¹⁰

Chacun, acheté
par 2 ou plus

Après remise au comptant*
à l'achat de 2 ou plus

28⁵⁹

Chac.

Notre très costaud Belt-O-Glass 4+2 a un total de 6 plis sous sa semelle! C'est
notre plus robuste pneu ceinturé de verre... contrairement à la plupart des
ceinturés, il a 4 plis de carcasse en nylon 66 DuPont très résistant de haute
sécurité. 2 ceintures stabilisatrices en verre lui assurent long millage et grande
traction. Cote de rendement 30,000 milles (48,270 km)

***5% de remise
au comptant sur
les pneus au lieu
de Billets-Bonis**

5 ans d'Assurance Routière sur nos pneus de tourisme

Comparez nos bas prix courants

Flanc noir Dimensions	Prix d'un pneu	Après remise au compt.*
520-10#†	16.60	15.77
550-12#†	18.40	17.48
600-12#†	20.80	19.76
P55/80D-13#	23.95*	22.75*
A78-13	22.50	21.37
B78-13	23.75	22.56
C78-13	24.90	23.65
B78-14	25.25	23.99
C78-14	25.75	24.46
D78-14	25.95	24.65
E78-14	26.90	25.55
F78-14	28.40	26.98
G78-14	29.90	28.40
H78-14	32.30	30.68
560-15#	25.25	23.99
C78-15	26.70	25.36
F78-15	28.95	27.50
G78-15	30.40	28.88
H78-15	32.30	30.68
L78-15#	38.90*	36.95*

†Flanc blanc pour la plupart des dim. à \$2.00
de plus *Flanc blanc #Relief non ill.
†2 plis (Classe 4 plis) pour compactes



Safety 99 nylon

Un pneu choisi par des millions de
canadiens depuis bien des années. Sa
modernisation continuelle permet au
Safety 99 Tout-Service, en 4 plis de nylon
66 DuPont souple, de satisfaire aux
exigences des autos récentes.

Pose gratuite de nos pneus de tourisme
neufs sur la plupart des jantes avec l'achat
de nos valves Dill ou Schrader à notre prix
courant de \$1.00. Nous devons poser le
pneu et la valve ensemble.

Radial ceinturé verre

Le Glide-Air est un super radial à bas prix.
Il procure long millage, grande traction et
excellente maniabilité. 2 ceintures verre
sur carcasse polyester accroissent sa
stabilité. Cote de rendement 32,000 milles
(51,488 km)

Voyez les clauses
avantageuses de
notre garantie affichées
à votre magasin

Comparez nos bas prix courants

Flanc blanc Dimensions	Prix d'un pneu	Après remise au compt.*
P155/80R-12# (155R-12)	34.45	32.73
P165/75R-13	34.45	32.73
AR78-13#	34.45	32.73
P185/75R-13 (BR78-13)	35.95	34.15
175R-13#	38.95	37.00
165R-14#	45.95	43.65
P185/75R-14 (CR78-14)	41.95	39.85
P195/75R-14 (ER78-14)	42.95	40.80
P205/75R-14 (FR78-14)	45.95	43.65
P215/75R-14 (GR78-14)	47.45	45.08
165R-15#	42.95	40.80
P205/75R-15 (FR78-15)	46.95	44.60
P215/75R-15 (GR78-15)	47.95	45.55
P225/75R-15 (HR78-15)	51.45	48.88

#Relief différent de celui montré

Les amortisseurs Ride-O-Matic et Service Dur sont garantis tant que l'acheteur initial possède l'auto sur laquelle ils furent installés. Main-d'oeuvre garantie 90 jours.

SERVICE COMPLET

**Amortisseurs Motomaster
INSTALLÉS**

"Ride-O-Matic" installé 1295
A alésage standard de 1", son action est ferme pour offrir un contrôle et une sécurité accrues. Chac.

"Service dur" installé 1495
Suspension très ferme. 25% plus de liquide que dans nombre de std; piston 1 3/16"; tige micro-usinée 1/2". Chac.

Demandez votre Carte Canadian Tire

Silencieux "Supreme"

Exemple: Valiant, Scamp, Dart, Swinger, Duster
6 cyl. (sauf Feather Duster) 1972-76

Silencieux garantis à vie

1795

Nous avons des silencieux "Supreme" pour la plupart des marques et modèles nord-américains

Garanti tant que vous possédez l'auto sur laquelle il fut initialement monté

Si "Supreme" porte une telle garantie c'est qu'il est vraiment suprême! Il vous offre une protection optimale contre les fuites d'oxyde de carbone.

INSTALLATION EN SUPPLÉMENT

Faites selon des normes très rigoureuses

Pièces de direction

Garanties 12,000 milles ou 12 mois (selon 1^{re} éventualité) contre défauts de matières ou de fabrication. Pour plupart des marques.

Pose en supplément

Joints à rotule
Exemple: grosses Chev, Pontiac can. 71-79 (supérieur) **1249** Chac.

Embouts
Exemple: grosses Chev et Pontiac can. 1971-76 **1395** Chac.



MAGASIN ASSOCIÉ

JONQUIERE
693, boul. St-François
Tél.: 542-3501
J.-W. LESSARD INC.

CHICOUTIMI
Place du Royaume
Tél.: 549-5014
Denis-R. Cantin Ltée,
propriétaire

ALMA
Coin du Pont et St-Luc
Tél.: 662-6618
Gilles Séguin Inc.
propriétaire

Julien Dupuis Inc.
DOLBEAU
Les Galeries des Erables
Tél.: 276-2834
Les Entreprises